



## CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

# NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE LA PHASE DEUX

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-602/PG-002 de 2007-06-18)

This publication is available in English as A-CR-CCP-602/PG-001.

**Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense**

Canada



#### NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

#### AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.





## CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

# NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE LA PHASE DEUX

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-602/PG-002 de 2007-06-18)

This publication is available in English as A-CR-CCP-602/PG-001.

**Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense**

**BPR : D Cad & RJC 4 – Instruction des cdt et RJC**

**2015-09-01**

**Canada**



**NOTICE**

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

**AVIS**

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

## ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

## NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original.....	0	2015-09-01	Mod.....	3
Mod.....	1		Mod.....	4
Mod.....	2		Mod.....	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 221 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture.....	0	4-M203.06-1 à 4-M203.06-2.....	0
Titre.....	0	4-M203.07-1 à 4-M203.07-2.....	0
A à C.....	0	4-M203.08-1 à 4-M203.08-2.....	0
i à vi.....	0	4-C203.01-1 à 4-C203.01-2.....	0
1-1 à 1-4.....	0	4-C203.02-1 à 4-C203.02-2.....	0
2-1 à 2-4.....	0	4-C203.03-1 à 4-C203.03-2.....	0
2A-1 à 2A-6.....	0	4-C203.04-1 à 4-C203.04-2.....	0
2B-1 à 2B-2.....	0	4-C203.05-1 à 4-C203.05-2.....	0
2C-1 à 2C-2.....	0	4-C203.06-1 à 4-C203.06-2.....	0
2D-1 à 2D-8.....	0	4-X04-1 à 4-X04-2.....	0
3-1 à 3-4.....	0	4-X05-1 à 4-X05-2.....	0
3A-1 à 3A-2.....	0	4-206-1 à 4-206-2.....	0
3B-1 à 3B-2.....	0	4-M206.01-1 à 4-M206.01-4.....	0
3C-1 à 3C-2.....	0	4-C206.01-1 à 4-C206.01-4.....	0
3C1-1 à 3C1-4.....	0	4-C206.02-1 à 4-C206.02-4.....	0
3D-1 à 3D-2.....	0	4-C206.03-1 à 4-C206.03-2.....	0
3D1-1 à 3D1-2.....	0	4-207-1 à 4-207-2.....	0
4-X01-1 à 4-X01-2.....	0	4-M207.01-1 à 4-M207.01-4.....	0
4-X02-1 à 4-X02-2.....	0	4-M207.02-1 à 4-M207.02-2.....	0
4-203-1 à 4-203-2.....	0	4-M207.03-1 à 4-M207.03-2.....	0
4-M203.01-1 à 4-M203.01-2.....	0	4-M207.04-1 à 4-M207.04-2.....	0
4-M203.02-1 à 4-M203.02-2.....	0	4-C207.01-1 à 4-C207.01-2.....	0
4-M203.03-1 à 4-M203.03-2.....	0	4-C207.02-1 à 4-C207.02-2.....	0
4-M203.04-1 à 4-M203.04-2.....	0	4-C207.03-1 à 4-C207.03-2.....	0
4-M203.05-1 à 4-M203.05-2.....	0	4-C207.04-1 à 4-C207.04-2.....	0

## ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-208-1 à 4-208-2.....	0	4-C221.02-1 à 4-C221.02-2.....	0
4-M208.01-1 à 4-M208.01-2.....	0	4-C221.03-1 à 4-C221.03-2.....	0
4-M208.02-1 à 4-M208.02-2.....	0	4-223-1 à 4-223-2.....	0
4-C208.01-1 à 4-C208.01-2.....	0	4-M223.01-1 à 4-M223.01-2.....	0
4-C208.02-1 à 4-C208.02-2.....	0	4-M223.02-1 à 4-M223.02-2.....	0
4-211-1 à 4-211-2.....	0	4-M223.03-1 à 4-M223.03-2.....	0
4-C211.01-1 à 4-C211.01-2.....	0	4-M223.04-1 à 4-M223.04-2.....	0
4-C211.02-1 à 4-C211.02-4.....	0	4-M223.05-1 à 4-M223.05-2.....	0
4-C211.03-1 à 4-C211.03-4.....	0	4-M223.06-1 à 4-M223.06-2.....	0
4-C211.04-1 à 4-C211.04-4.....	0	4-M223.07-1 à 4-M223.07-4.....	0
4-X20-1 à 4-X20-2.....	0	4-C223.01-1 à 4-C223.01-2.....	0
4-221-1 à 4-221-2.....	0	4-C223.02-1 à 4-C223.02-2.....	0
4-M221.01-1 à 4-M221.01-2.....	0	4-X24-1 à 4-X24-2.....	0
4-M221.02-1 à 4-M221.02-2.....	0	4-X25-1 à 4-X25-2.....	0
4-M221.03-1 à 4-M221.03-4.....	0	4-CMI-1 à 4-CMI-6.....	0
4-M221.04-1 à 4-M221.04-4.....	0	4A-1 à 4A-8.....	0
4-M221.05-1 à 4-M221.05-4.....	0		
4-C221.01-1 à 4-C221.01-2.....	0		

Personne responsable : D Cad & RJC 4-7-2 – Officier d'état-  
major au développement du programme des cadets de la Marine

© 2015 DND/MDN Canada

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## **AVANT-PROPOS ET PRÉFACE**

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-620/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du Programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 31-03, *Aperçu du Programme des cadets de la Marine*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les Corps de cadets de la Marine royale canadienne doivent utiliser cette NQP pour exécuter la phase deux, comme il est énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 31-03, *Aperçu du Programme des cadets de la Marine*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document peuvent être envoyées directement à [instructiondescadets@canada.ca](mailto:instructiondescadets@canada.ca).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
<b>CHAPITRE 1</b>	<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>1-1</b>
	OBJECTIF	1-1
	CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
	OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-1
	QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-3
	UTILISATION DE LA NQP	1-3
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION</b>	<b>2-1</b>
	ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
	DÉTAILS DE L'INSTRUCTION	2-1
	ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-4
	QUALIFICATION	2-4
	DOCUMENTS CONNEXES	2-4
	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4
	Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DE LA PHASE DEUX ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
	Annexe B – LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CALENDRIERS	2B-1
	Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
	Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>ÉVALUATION DES CADETS</b>	<b>3-1</b>
	OBJET	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET	3-1
	CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-2
	SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-2
	ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-2
	NORME DE QUALIFICATION DE LA PHASE DEUX CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-2
	DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS	3-3
	BREVET D'APTITUDE DE LA PHASE DEUX	3-3
	Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS	3A-1
	Annexe B – DOSSIER DE QUALIFICATION DE LA PHASE DEUX	3B-1
	Annexe C – LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET	3C-1
	Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3C1-1
	Annexe D – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3D-1
	Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3D1-1

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<b>PAGE</b>
<b>CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT</b>	<b>4-X01-1</b>
<b>SECTION 1 OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME</b>	<b>4-X01-1</b>
<b>SECTION 2 OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE</b>	<b>4-X02-1</b>
<b>SECTION 3 OREN 203 – DÉMONTRER DES QUALITÉS DE LEADERSHIP AUPRÈS DES PAIRS</b>	<b>4-203-1</b>
OCOM M203.01 – DISCUTER DU LEADERSHIP ENTRE PAIRS	4-M203.01-1
OCOM M203.02 – DISCUTER DES PRINCIPES DE LEADERSHIP	4-M203.02-1
OCOM M203.03 – DISCUTER DE LA COMMUNICATION EFFICACE ENTRE PAIRS	4-M203.03-1
OCOM M203.04 – DÉMONTRER LA DYNAMIQUE DE GROUPE POSITIVE	4-M203.04-1
OCOM M203.05 – DISCUTER DES COMPORTEMENTS INFLUENTS	4-M203.05-1
OCOM M203.06 – UTILISER LA RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-M203.06-1
OCOM M203.07 – DISCUTER DE L'INTÉGRITÉ PERSONNELLE COMME QUALITÉ DE LEADERSHIP	4-M203.07-1
OCOM M203.08 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-M203.08-1
OCOM C203.01 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL RÉFLECTIF	4-C203.01-1
OCOM C203.02 – UTILISER LA RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-C203.02-1
OCOM C203.03 – DISCUTER DES CARACTÉRISTIQUES D'UN CHEF	4-C203.03-1
OCOM C203.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CHEF	4-C203.04-1
OCOM C203.05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE	4-C203.05-1
OCOM C203.06 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-C203.06-1
<b>SECTION 4 OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES</b>	<b>4-X04-1</b>
<b>SECTION 5 OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES</b>	<b>4-X05-1</b>
<b>SECTION 6 OREN 206 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION</b>	<b>4-206-1</b>
OCOM M206.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-M206.01-1
OCOM C206.01 – PRATIQUER LES TECHNIQUES POUR TENIR LA CARABINE	4-C206.01-1
OCOM C206.02 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE VISÉE	4-C206.02-1
OCOM C206.03 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE TIR	4-C206.03-1

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<b>PAGE</b>
<b>SECTION 7</b>	
<b>OREN 207 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE LA MARINE</b>	<b>4-207-1</b>
OCOM M207.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE LA PHASE DEUX	4-M207.01-1
OCOM M207.02 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS HISTORIQUES DES CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE (CMRC)	4-M207.02-1
OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL	4-M207.03-1
OCOM M207.04 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE DEUXIÈME ANNÉE DU CIEC	4-M207.04-1
OCOM C207.01 – DÉCRIRE LA STRUCTURE DES GRADES DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE ET DES CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA	4-C207.01-1
OCOM C207.02 – VISITER UN CORPS OU UN ESCADRON DE CADETS LOCAL	4-C207.02-1
OCOM C207.03 – DÉCRIRE L'UNITÉ D'AFFILIATION	4-C207.03-1
OCOM C207.04 – PARTICIPER À UNE VISITE DE L'UNITÉ D'AFFILIATION	4-C207.04-1
<b>SECTION 8</b>	
<b>OREN 208 – EXÉCUTER L'EXERCICE MILITAIRE EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ESCOUADE</b>	<b>4-208-1</b>
OCOM M208.01 – TOURNER À GAUCHE ET À DROITE EN MARCHANT	4-M208.01-1
OCOM M208.02 – FORMER UNE FILE INDIENNE DE LA HALTE	4-M208.02-1
OCOM C208.01 – S'EXERCER À LA CÉRÉMONIE MILITAIRE DANS LE CADRE D'UNE REVUE	4-C208.01-1
OCOM C208.02 – EXÉCUTER L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DES ARMES	4-C208.02-1
<b>SECTION 9</b>	
<b>OREN 211 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS COMPÉTITIVES DE BIATHLON D'ÉTÉ</b>	<b>4-211-1</b>
OCOM C211.01 – RECONNAÎTRE LES OCCASIONS DE BIATHLON CIVIL	4-C211.01-1
OCOM C211.02 – COURIR SUR UN TERRAIN À GÉOGRAPHIE DIFFÉRENTE	4-C211.02-1
OCOM C211.03 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS EN SE SERVANT D'UNE BRETELLE, APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	4-C211.03-1
OCOM C211.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ COMPÉTITIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C211.04-1
<b>SECTION 10</b>	
<b>OREN X20 – PARTICIPER À LA FAMILIARISATION DES FC</b>	<b>4-X20-1</b>
<b>SECTION 11</b>	
<b>OREN 221 – GRÉER LES PALANS</b>	<b>4-221-1</b>
OCOM M221.01 – UTILISER UNE ESTROPE POUR L'ÉLINGAGE	4-M221.01-1
OCOM M221.02 – MOUCHETER UN CROC	4-M221.02-1
OCOM M221.03 – CAPELER DES POULIES	4-M221.03-1
OCOM M221.04 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DES PALANS	4-M221.04-1

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<b>PAGE</b>
OCOM M221.05 – GRÉER LES PALANS	4-M221.05-1
OCOM C221.01 – FAIRE UNE ÉPISURE RENVERSÉE	4-C221.01-1
OCOM C221.02 – FAIRE UNE ÉPISURE À ŒIL	4-C221.02-1
OCOM C221.03 – FAIRE UNE ÉPISURE LONGUE	4-C221.03-1
<b>SECTION 12 OREN 223 – SERVIR DANS UN ENVIRONNEMENT NAVAL</b>	<b>4-223-1</b>
OCOM M223.01 – DÉFINIR LES TERMES LIÉS AUX NAVIRES	4-M223.01-1
OCOM M223.02 – IDENTIFIER LE SYSTÈME DE BORDÉE	4-M223.02-1
OCOM M223.03 – EXÉCUTER DES NOTES AVEC LE SIFFLET DE MANŒUVRIER	4-M223.03-1
OCOM M223.04 – LANCER L'APPEL « GÉNÉRAL »	4-M223.04-1
OCOM M223.05 – LANCER L'APPEL DU SILENCE	4-M223.05-1
OCOM M223.06 – LANCER L'APPEL « CONTINUEZ »	4-M223.06-1
OCOM M223.07 – IDENTIFIER LA PROCÉDURE D'ACCOSTAGE D'UN NAVIRE	4-M223.07-1
OCOM C223.01 – DÉFINIR LA TERMINOLOGIE NAVALE	4-C223.01-1
OCOM C223.02 – LANCER L'APPEL DU BORD	4-C223.02-1
<b>SECTION 13 OREN X24 – NAVIGUER EN VOILIER CONFORMÉMENT AU NIVEAU 1 DU PROGRAMME VOILECAN DE VOILE CANADA</b>	<b>4-X24-1</b>
<b>SECTION 14 OREN X25 – PARTICIPER À UNE FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION NAUTIQUE</b>	<b>4-X25-1</b>
<b>SECTION 15 COMPÉTITION DE MATELOTAGE INTERDIVISIONS (CMI)</b>	<b>4-CMI-1</b>
Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

## CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS

### OBJECTIF

1. La phase deux vise à fournir les connaissances de base et l'expérience pratique au cadet de la Marine pour qu'il puisse participer aux activités du corps à titre de membre d'une équipe.

### CONCEPTION DU PROGRAMME

2. Le programme de la phase deux a été conçu :
- en présumant que la majorité des cadets de deuxième année sont âgés de 13 ou 14 ans;
  - en présumant que la plupart des cadets ont terminé la phase un avec succès;
  - en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge;
  - en offrant un mélange de programmation consistant en une instruction obligatoire et une instruction complémentaire;
  - en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques pour inclure de l'instruction expérientielle fondée sur les compétences;
  - en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par un ensemble de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.
3. Chaque phase se divise en objectifs de rendement (OREN), lesquels sont subdivisés en objectifs de compétences (OCOM).

### OBJECTIFS DE RENDEMENT

4. Les numéros d'OREN sont généralement composés de trois chiffres :
- Le premier chiffre indique le numéro de la phrase (p. ex., « X » représente les phases un à quatre, « 1 » représente la phase un, « 2 » représente la phase deux, etc.).
  - Le deuxième et le troisième chiffres désignent le sujet (p. ex., « 00 » représente les relations sociales positives pour les jeunes, « 01 » représente la citoyenneté, « 02 » représente le service communautaire, etc.).
5. Les numéros d'OCOM sont généralement composés de six chiffres (p. ex., OCOM M103.01) :
- Le premier chiffre correspond généralement à un « M », qui désigne une instruction obligatoire ou à un « C », qui désigne une instruction complémentaire.
  - Le deuxième, le troisième et le quatrième chiffres désignent l'OREN conformément au paragraphe 4.
  - Le cinquième et le sixième chiffre désignent le numéro précis de l'OCOM (p. ex., l'OCOM M103.01 est le premier OCOM obligatoire de la phase un en leadership).
  - Certains OCOM comportent un septième chiffre qui souligne l'existence de plusieurs OCOM parmi lesquels on peut choisir (p. ex., les numéros d'OCOM MX01.01A, MX01.01B, MX01.01C, etc. indiquent que les corps peuvent choisir n'importe lequel de ces OCOM pour satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire sur le civisme).

6. Chaque OREN a été mis sur pied dans le but de contribuer directement au but du programme et aux résultats pour les participants tels que décrits dans l'OAIC 11-03, *Mandat du Programme des cadets*. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du programme des cadets (les OREN attribués à celui-ci portent les numéros X01 à X20) et des OREN particuliers au Programme de la phase deux (les OREN attribués à celui-ci portent les numéros 221 à X25) sont les suivants :

- a. **Civisme.** OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec divers aspects pour être un bon citoyen canadien grâce à des activités amusantes, intéressantes et stimulantes.
- b. **Service communautaire.** OREN X02 – Effectuer un service communautaire. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à être des citoyens actifs en prenant part à des activités de service communautaire en tant que membre d'une équipe.
- c. **Leadership.** OREN 203 – Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec les façons dont disposent les pairs leaders pour influencer le comportement de leur groupe.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à adopter un mode de vie sain et actif en satisfaisant aux exigences énoncées dans les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et dans les *Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire* pour les jeunes.
- e. **Activités physiques.** OREN X05 – Participer à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 206 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision. Le but de cet OREN est de développer les habiletés en tir de précision du cadet par sa participation à des activités récréatives de tir de précision.
- g. **Connaissances générales des cadets.** OREN 207 – Servir dans un corps de cadets de la Marine. Le but de cet OREN est de fournir de l'information sur les occasions inhérentes au programme des cadets de la Marine et les aider à développer les compétences et les connaissances qui les aideront à bien s'intégrer à l'organisation des cadets.
- h. **Exercice militaire et cérémonial.** OREN 208 – Exécuter l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade. Le but de cet OREN est d'enseigner aux cadets les mouvements d'exercice militaire visant à améliorer le rendement d'une escouade en marche.
- i. **Biathlon.** OREN 211 – Participer à des activités compétitives de biathlon d'été. Le but de cet OREN est de donner aux cadets l'occasion d'améliorer leurs compétences individuelles en tir de précision et leur condition physique, tout en initiant les cadets au biathlon.
- j. **Familiarisation des FAC.** OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC). Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC.
- k. **Travail de câbles et de cordages.** OREN 221 – Gréer les palans. Le but de cet OREN est de permettre aux cadets de développer leurs compétences de base en travail de câbles et de cordages pour leur permettre de participer à des activités de matelotage, telles que l'opération de petites embarcations et la navigation à la voile.

- l. **Opérations du navire.** OREN 223 – Répondre aux formes élémentaires de communications navales. Le but de cet OREN est de permettre aux cadets de développer les connaissances de base nécessaires pour communiquer dans un milieu naval ou nautique.
- m. **Voile.** OREN X24 – Naviguer en bateau à voile conformément au niveau 1 du programme VoileCAN de Voile Canada. Le but de cet OREN est de mener les cadets à atteindre le niveau 1 du programme VoileCAN.
- n. **Instruction nautique.** OREN X25 – Participer à une fin de semaine d’instruction nautique. Le but de cet OREN est d’offrir aux cadets une occasion supplémentaire de participer à une activité nautique qui favorise l’instruction obligatoire et complémentaire, permet aux cadets de prendre part aux aspects navals des FAC ou d’une communauté maritime et présente une occasion pratique de découvrir de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances.

### **QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L’INSTRUCTION**

7. Pour participer à la phase deux, les jeunes doivent être membres d'un corps de cadets de la Marine, comme il est indiqué dans l’A-CR-CCP-950/PT-002, les Ordres et règlements royaux des cadets du Canada, article 4.01.

### **UTILISATION DE LA NQP**

8. La présente NQP doit servir de source principale régissant l’élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l’évaluation de l’instruction et des normes pour la qualification d’un cadet à la phase deux. Le D Cad & RJC doit aussi se servir de la présente NQP comme document de référence principal pour la validation de la phase deux.

9. La phase deux doit être effectuée en utilisant cette NQP comme document de contrôle de l’instruction conjointement à l’A-CR-CCP-602/PF-002, *Cadets de la Marine royale canadienne* - Guides pédagogiques de la phase deux.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## CHAPITRE 2

### DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

#### ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du Programme d'instruction des phases des cadets de la Marine est le D Cad & RJC. Les Unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables de l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. On compte parmi ces EI :

- a. les corps de cadets de la Marine royale canadienne (CCMRC);
- b. des EI techniques, tels que :
  - (1) les Sites nautiques des cadets (SNC);
  - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

#### DÉTAILS DE L'INSTRUCTION

2. Conformément aux OAIC 11-04 *Aperçu du Programme des cadets* et 31-03 *Aperçu du Programme des cadets de la Marine*, le programme d'instruction des phases se déroule entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise de 30 séances d'instruction et 10 journées d'instruction assistée comme il est indiqué à l'annexe A.

3. L'instruction des phases est divisée en deux éléments obligatoires que tous les cadets doivent réaliser. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent offrir et que les cadets doivent accomplir afin de terminer la phase;
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent offrir et que les cadets doivent accomplir afin de terminer la phase. Ces activités complètent les activités obligatoires et font partie intégrante du Programme des phases. Les cmdt peuvent choisir les activités parmi de nombreux choix, leur permettant ainsi d'ajuster le Programme des phases selon les intérêts et les ressources du corps de cadets.

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes, et certaines périodes se dérouleront durant les journées ou les fins de semaine d'instruction. Une répartition détaillée des périodes d'instruction, y compris les détails sur les journées et les fins de semaine d'instruction ainsi que les lignes directrices pour l'établissement de calendriers, est située à l'annexe B.

#### 5. Journée et fins de semaine d'instruction.

- a. Le corps de cadets est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler à l'emplacement de rassemblement du corps de cadets ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées à l'emplacement de rassemblement du corps de cadets.
- b. Les établissements d'instruction techniques (SNC) sont responsables du déroulement de l'instruction de la navigation à la voile. La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets du secteur, l'URSC et le SNC ou le centre de voile.

- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, l'instruction durant la fin de semaine doit normalement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres de l'emplacement de rassemblement du corps de cadets.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Se reporter à l'OAIC 31-03, *Aperçu du Programme des cadets de la Marine*, et aux ordonnances régionales pour obtenir plus d'information sur le soutien offert par les URSC.
- e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à ce que les cadets de toutes les phases puissent participer, à moins d'indication contraire dans la NQP de chaque phase individuelle.

6. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité du corps de cadets à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et dans certains cas, aux quotas établis.

7. **Besoins en personnel d'instruction.**

- a. Officier d'instruction du corps de cadets (O Instr) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Ltv	00232-01	1	Minimale :  Qualification de capitaine ou Qualification d'officier d'instruction du CIC (corps ou escadron de cadets).  Préférable :  Officier d'instruction du CIC (corps ou escadron de cadets) Qualification; Qualification d'instructeur sénior en spécialisation professionnelle du CIC.

- b. Officier de cours de la phase 2 (O Cours phase deux) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Ens 1 ou ens 2	00232-01	1	Minimale :  Qualification élémentaire d'officier ou Qualification élémentaire d'officier et Qualification professionnelle élémentaire du CIC.

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
			Préférable :  Cours de développement professionnel (Marine) ou Qualification élémentaire d'officier militaire du CIC de l'élément Mer.  <b>Nota</b> : Ce poste peut également être pourvu par un Aspm si les circonstances le justifie.

## c. Instructeurs :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
M 1 et supérieur	S.O.	Un pour 10 cadets	Minimale :  Programme d'instruction de la phase quatre terminé.  Préférable :  Les spécialités du CIEC répondant aux exigences de chaque activité (par exemple, un instructeur de tir à la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision, OREN 106).

8. **Instructeurs spécialisés.** Le nombre d'instructeurs spécialisés nécessaires est influencé par les documents de politiques propres à l'activité (p. ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, les normes de sécurité de la formation par l'aventure, etc.) et par les circonstances locales. Il est recommandé que les instructeurs de cadets spécialisés fassent partie de la présentation de l'instruction spécialisée dans la mesure du possible. Les instructeurs spécialisés qui pourraient appuyer la phase deux comprennent :

## a. Instructeurs spécialisés requis :

- (1) Un conseiller en gestion de conflits de l'unité de cadets (CGCUC) pour coordonner l'instruction et le renforcement de l'apprentissage de l'OREN 100;
- (2) Un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) pour les OREN 206 et 211

## b. Instructeurs cadets spécialisés possibles :

- (1) Un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour les OREN X04 et X05;
- (2) Un ou plusieurs instructeurs de tir à la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour les OREN 206 et 211;
- (3) Un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 208;

- (4) Un ou plusieurs instructeurs qualifiés du second maître d'équipage selon la disponibilité pour les OREN 221, 222, 223 et X25;
- (5) Un ou plusieurs instructeurs de POEL et de voile pour les OREN X24 et X25, selon les besoins;

c. Conférenciers, selon les besoins.

9. **Ressources requises.** Les Cmdt des URSC doivent s'assurer que les fournitures et l'équipement requis sont disponibles. Une liste du matériel d'instruction nécessaire est présentée au chapitre 2, annexe C.

## **ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION**

10. **Évaluation des cadets.** Les détails portant sur l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

11. **Rapports.** Un dossier d'instruction correspondant à chaque cadet devrait être conservé afin d'enregistrer leur progrès durant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction devrait au moins comprendre un dossier de qualification de la phase deux (chapitre 3, annexe B). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter lorsque le dossier de qualification de la phase deux est transféré dans le formulaire MDN 2399, *Dossier personnel du cadet*.

## **QUALIFICATION**

12. Les cadets recevront la qualification de la phase deux après avoir satisfait aux exigences précisées au chapitre 3.

## **DOCUMENTS CONNEXES**

13. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec les documents suivants :

- a. les OAIC;
- b. A-CR-CCP-602/PF-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, guides pédagogiques de la phase deux*.

## **DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**

14. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée au chapitre 2, annexe D.

ANNEXE A

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DE LA PHASE DEUX ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes	
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-	
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-	
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-	
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-	
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-	
		MX01.01F	Participer à une élection	-	
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine	-	
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-	
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18	
		<b>OREN X01 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>3</b>
		<b>OREN X01 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>18</b>
X02	Effectuer un service communautaire	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9	
		CX02.01	Effectuer un service communautaire	18	
		<b>OREN X02 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>9</b>
		<b>OREN X02 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>18</b>
203	Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs	M203.01	Discuter du leadership entre pairs	1	
		M203.02	Discuter des principes du leadership	1	
		M203.03	Discuter de la communication efficace entre pairs	1	
		M203.04	Démontrer la dynamique de groupe positive	2	
		M203.05	Discuter des comportements influents	1	
		M203.06	Utiliser la résolution de problème	2	
		M203.07	Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership	1	
		M203.08	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1	
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflexif	3	
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2	

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C203.03	Discuter des caractéristiques d'un chef	2
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	2
		<b>OREN 203 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>10</b>
		<b>OREN 203 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>12</b>
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) et suivre la participation à des activités physiques	3
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et identifier des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et identifier des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3
		CX04.03	Participer à un cours de cuisine	3
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3
		<b>OREN X04 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>9</b>
		<b>OREN X04 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>15</b>
X05	Participer à des activités physiques	MX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.02	Participer à un tournoi	9
		<b>OREN X05 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>9</b>

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes	
		<b>OREN X05 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>18</b>	
206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M206.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3	
		C206.01	Pratiquer les techniques de tenue de la carabine	1	
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2	
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1	
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé	6	
		<b>OREN 206 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>3</b>
<b>OREN 206 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>10</b>		
207	Servir dans un corps de cadets de la Marine	M207.01	Identifier les occasions d'instruction de la phase deux	1	
		M207.02	Reconnaître les aspects historiques des Cadets de la Marine royale canadienne	1	
		M207.03	Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local	1	
		M207.04	Reconnaître les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC	1	
		C207.01	Identifier la structure des grades des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des cadets de l'Air	1	
		C207.02	Visiter un corps ou un escadron de cadets local	3	
		C207.03	Décrire l'unité d'affiliation	1	
		C207.04	Participer à une visite de l'unité d'affiliation	3	
		C107.03	Participer à une activité sur l'histoire du corps de cadets	1	
		<b>OREN 207 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>			<b>4</b>
		<b>OREN 207 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>			<b>9</b>
208	Exécuter l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade	M208.01	Tourner à gauche et à droite à la marche	2	
		M208.02	Former une file indienne à partir de la halte	1	
		C208.01	S'exercer à la prise d'armes dans le cadre d'une revue	2	
		C208.02	Exécuter l'exercice militaire avec des armes	8	

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C108.01	Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires	6
		<b>OREN 208 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>3</b>
		<b>OREN 208 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>16</b>
211	Participer à des activités récréatives de biathlon d'été	C211.01	Identifier les occasions de pratiquer le biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain accidenté	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		<b>OREN 211 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>9</b>
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A	Participer à une activité des FAC	-
		MX20.01B	Participer à une visite de familiarisation des FAC	-
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	-
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-
		MX20.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos des FAC	-
		MX20.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage des FAC	-
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18
		<b>OREN X20 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>6</b>
<b>OREN X20 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>18</b>		
221	Gréer les palans	M221.01	Utiliser une estrope pour l'élingage	3
		M221.02	Moucheter un croc	2
		M221.03	Capeler une moufle	1
		M221.04	Identifier les composants des palans	2
		M221.05	Gréer les palans	3
		C221.01	Faire une épissure renversée	2
		C221.02	Faire une épissure avec œillet	2
		C221.03	Faire une épissure longue	2
		C121.01	Surlier l'extrémité d'un cordage à l'aide d'une surliure à demi-clés	1

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C121.02	Surlier l'extrémité d'un cordage à l'aide d'une surliure bridée	2
		C121.03	Effectuer un nœud de fouet	1
		C121.04	Effectuer une demi-clef à transfiler	1
		<b>OREN 121 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>11</b>
		<b>OREN 121 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>11</b>
223	Servir dans la marine	M223.01	Définir les termes liés aux navires	1
		M223.02	Identifier le système de garde	1
		M223.03	Exécuter des notes avec le sifflet de manœuvre	2
		M223.04	Lancer l'appel « général »	1
		M223.05	Lancer l'appel à l'attention	1
		M223.06	Lancer l'appel « continuez »	1
		M223.07	Identifier la procédure d'accostage d'un navire	2
		C223.01	Définir la terminologie navale	1
		C223.02	Rendre les honneurs au sifflet	1
		C123.01	Lire l'horloge de 24 heures	1
		C123.02	Réciter l'alphabet phonétique	2
		<b>OREN 223 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>9</b>
		<b>OREN 223 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>6</b>
X24	Naviguer en voilier conformément au niveau 1 du programme VoileCAN de Voile Canada	MX24.01	Se préparer pour une fin de semaine de navigation à la voile	1
		MX24.02	Participer à une fin de semaine de navigation à la voile	S.O. (Fin de semaine)
		<b>OREN X24 – Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>1</b>
X25	Participer à une fin de semaine d'instruction nautique	CX25.01	Se préparer pour une fin de semaine d'instruction nautique	1
		CX25.02	Participer à une fin de semaine d'instruction nautique	S.O. (Fin de semaine)
		<b>OREN X25 – Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>1</b>
S.O.	Se préparer pour la compétition de matelotage interdivisions			1
S.O.	Revue annuelle (CRA)			3

## RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

### OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM obligatoires doivent se dérouler durant les journées entières d'instruction.	2 jours
Voile	Une fin de semaine d'entraînement à la voile se déroulera conformément à l'OREN X24.	Une fin de semaine
Compétition de matelotage interdivisions	Une compétition de deux jours à l'appui de l'OREN 203 et des OREN 220 à 223. Cette activité se déroulera sur une période de deux jours conformément à la description de leçon et au guide pédagogique associés.	2 Jours
<b>Total des périodes d'instruction obligatoires</b>		<b>6 jours</b>

### COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM complémentaires devant être enseignées durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 202, X05, 206 et/ou 211 pendant les journées d'instruction; par contre, le corps a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (p. ex., l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 Jours
Instruction nautique	Une fin de semaine d'instruction nautique se déroulera conformément à l'OREN X25.	Une fin de semaine
<b>Total des périodes d'instruction complémentaires</b>		<b>4 jours</b>

## ANNEXE B

### LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CALENDRIERS

1. Planifier les activités qui ont lieu à date fixe (p. ex., les activités dans le cadre du jour du Souvenir, les activités dirigées à l'échelle régionale, les activités en EI [p. ex., la voile], les vacances d'hiver).
2. Planifier les activités principales et les activités récurrentes (p. ex., l'OREN X05 [Activités physiques], les parades des commandants, la revue annuelle).
3. Planifier les activités d'instruction suivantes au début de l'année d'instruction :
  - a. OREN 100 (Relations sociales positives pour les jeunes),
  - b. OREN 107, 207, 307, 407 et 507 (Connaissances générales des cadets),
  - c. OREN 303, 403 et 503 (Leadership) et
  - d. OREN 309 et 409 (Techniques d'instruction).
4. Tenir compte de facteurs particuliers comme :
  - a. Planifier l'OCOM MX04.02 (Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets) quatre semaines après l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée et suivre la participation à des activités physiques);
  - b. Planifier l'OCOM MX24.01 (Se préparer pour une fin de semaine de navigation à la voile) avant la fin de semaine de navigation à la voile du corps de cadets;
  - c. Pour favoriser la réussite des OREN 303, 403 et 503 (Leadership), envisager d'affecter les cadets aux niveaux de phase trois, quatre et cinq à des tâches de leadership, les cadets aux niveaux de phase quatre et cinq à des postes de leadership et les cadets au niveau de phase cinq à des projets de leadership;
  - d. Inscrire chaque cadet de phase quatre aux calendriers d'instructions des phases un et deux afin d'effectuer l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de trente minutes).
5. Planifier les autres cours d'instruction obligatoires (les précisions sont fournies dans les descriptions des leçons au chapitre 4).
6. Planifier l'instruction complémentaire choisie.
7. D'autres facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du calendrier d'instruction annuel comprennent :
  - a. l'environnement d'instruction nécessaire à chaque activité :
    - (1) certaines activités auront lieu à l'extérieur et demanderont de tenir compte du climat saisonnier;
    - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'une installation spécialisée comme un gymnase ou un terrain de sport;
  - b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire, pour diriger l'activité;

8. Facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du programme d'instruction :
- a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.
  - b. Les séances d'instruction doivent être planifiées à l'avance pour donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions de leçon et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction s'il y a lieu.
  - c. Accorder suffisamment de temps pour permettre aux cadets de réfléchir et de recevoir une rétroaction après les activités de formation, y compris des applications futures de l'expérience.

## ANNEXE C

### RESSOURCES REQUISES

Les quantités sont établies en fonction d'un groupe de 30 cadets.

Les ressources requises pour l'instruction complémentaire et les OREN X01, X02, X04, X05 et X20 dépendent des activités choisies par le corps de cadets. Se référer à la publication A-CR-CCP-602/PF-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Guides pédagogiques de la phase deux* pour une liste détaillée des ressources pour chaque activité choisie.

Voici une liste d'articles clés auxquels tous les corps de cadets doivent avoir accès pour besoin pour la conduite de l'instruction.

<b>Article</b>	<b>Quantité</b>	<b>OREN / OCOM</b>
Lecteur DVD	1	X01/ X05
Téléviseur	1	X01/ X05
Lecteur de disques compacts	1	X04
CD de course-navette de 20 m du test Léger	1	X04
Ruban à mesurer	1	X04
Ruban masque	1	X04
Ruban à mesurer de 12 cm	15	X04
Cônes	30	X04
Tapis d'exercice	15	X04
Boîte en carton ou en bois d'une hauteur d'environ 30 cm	15	X04
Règle d'un mètre	15	X04
Trousse de premiers soins	1	X05
Écran solaire - FPS 30 (minimum)	1	X05
Insectifuge	1	X05
Carabine à air comprimé des cadets - Chargeur à cinq coups	45	206
Carabine à air comprimé des cadets - Carabine	15	206
Carabine à air comprimé des cadets - Tige de sécurité	15	206
Carabine à air comprimé des cadets - Adaptateur à plomb unique	15	206
Matelas de tir	15	206
Plombs - Carabine à air comprimé de calibre .177 (paquet de 250)	6	206
Plombs - Tampons de nettoyage de calibre .177 (paquet de 80)	1	206
Contenant de plomb	15	206
Lunettes de sécurité	15	206
Cible - Cible de groupement CCT2000GRTD	150	206
Cadre de cible	15	206
Cordage à trois torons (trois mètres par cadet)	90 m	221
Épissoir	10	221
Espar	2	221
Ficelle à surlier (trois mètres par cadet)	90 m	221
Crochet	30	221
Outil coupant	1	221
Cordage (deux mètres par cadet)	60	221
Moufle simple	15	221

<b>Article</b>	<b>Quantité</b>	<b>OREN / OCOM</b>
Moufle double	15	221
Chargement de 22 kg (50 lb) ou moins	1	221
Sifflet	1	221
Chronomètre	1	221
Sifflet de manœuvre	30	223
Articles de nettoyage (pour le sifflet de manœuvre)	1	223
Bollard double	5	223
Lance-amarre	5	223

## ANNEXE D

### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

#### Documents disponibles auprès du corps de cadets

A-AD-265-000/AG-001 DHH 3-2 (2003). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-DH-201-000/PT-000 DHH3-2 (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Défense nationale.

A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-030/PT-002 Cadets Canada (2003). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

#### Références supplémentaires utilisées pendant l'élaboration

##### OREN X01

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/resources/publications/decouvrir/index.asp>.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp>.

[www.elections.ca](http://www.elections.ca) > enseignant > *Aux urnes, Canada!* (Élections Canada (2010). *Aux urnes, Canada!* Extrait le 13 mars 2013 du site <http://elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f.>)

Institut Historica-Dominion. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.citizenshipchallenge.ca/>.

Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 du site <https://www.historicacanada.ca/fr/content/video>.

##### OREN X02

Kaye, Cathryn B. (2010). *The complete guide to service learning: Proven, practical ways to engage students in civic responsibility, academic curriculum, & social action*. Minneapolis, MN, Free Spirit Publishing Inc.

##### OREN 203

ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. USA: Pearson Education, Inc.

ISBN 0-7852-7440-5 Maxwell, J. (1999). *The 21 indispensable qualities of a leader: becoming the person others will want to follow*. Nashville, TN, Thomas Nelson Publishers

ISBN 0-8407-6744-7 Maxwell, J. C. (1993). *Developing the leader within you*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Inc. Publishers.

ISBN 1-882664-12-4 Karnes, F. A. & Bean, S. M. (1995). *Leadership for students: A practical guide for ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.

Enfants Entraide. (2007). *Biographie de Craig Kielburger*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.freethechildren.com/aboutus/craigmarc/craigkielburger.htm>.

Kidz World. (2007). *Teen protects white bear*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.kidzworld.com/article/1065-teen-protects-white-bear>

ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. & Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, California, Jossey-Bass Inc.

Colver, E. & Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer helping*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

ISBN 0-07-046513-4 Newstrom, J. & Scannell, E. (1998). *The big book of team building games*. USA: McGraw-Hill Companies.

ISBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. USA: Alpha Books

A-PA-005-000/AP-004 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes : fondements conceptuels*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-PA-005-000/AP-003 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes : doctrine*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-121/PT-002 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-7645-5176-0 Loeb, M. & Kindel, S. (1999). *Leadership for dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.

Wilderdome. (2007). *Index to group activities, games, exercises and initiatives: Trust-building activities*. Extrait le 26 avril 2007 du site <http://wilderdom.com/games/descriptions/SliceNDice.html>.

ISBN 0-8403-5682-X Ronhke, C. (1984). *Silver bullets: A guide to initiative problems, adventures games and trust activities*. USA: Kendall/Hunt Publishing Company.

#### OREN X04

Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2011). *Directives*. Extrait le 1<sup>er</sup> mai 2011 du site <http://www.csep.ca>

OAIC 14-18, Directeur - Cadets 3. (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

L'Institut Cooper. (sans date). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, ON, Human Kinetics.

ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Santé Canada. (2011). *Trousse éducative mangez bien et soyez actif*. Extrait le 29 septembre 2011 du site <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-eng.php>

Santé Canada. (2011). *Activité physique*. Extrait le 1<sup>er</sup> mai 2011 du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-eng.php>

Meredith, M., & Welk, G. (Eds.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3rd ed.). Windsor, ON, Human Kinetics.

Panicucci, J. (2008). *Achieving fitness: An adventure activity guide*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc

ParticipACTION. (2011). *Bougez*. Extrait le 28 novembre 2011 du site [www.participaction.com/en-us/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start.aspx](http://www.participaction.com/en-us/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start.aspx)

ISBN 978-0-316-11350-2 Ratey, J. MD. (2008). *Spark: The revolutionary new science of exercise and the brain*. New York, NY, Little, Brown and Company.

OREN X05

A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An aid to training*. London, England, Hillside Printing & Publishing Co.

A-CR-CCP-151/PT-002 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau 1*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

A-PD-050-015/PT-002 Direction de l'éducation physique et des loisirs, et des commodités. (1989). *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes* (vol. 2). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

*About ultimate*. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site [www.upa.org/ultimate](http://www.upa.org/ultimate)

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (Rev. ed.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.

0-3955-2808-9 Alter, J (1986). *Stretch and strengthen*. US: Judith Alter.

Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.bodybar.com/Programs-Education>

Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>

0-7360-4602-X Clark, N (2003). *Nancy Clark's sports nutrition guidebook*. US: Nancy Clark.

ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C., & Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, ON, Human Kinetics.

ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, Thomas (1998). *The sports rules book: essential rules for 54 sports*. USA: Human Kinetics Publishers.

The HealthCentral Network. (2007). *MyDietExercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>

Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be expert with map & compass: The complete orienteering handbook*. New York, NY, Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, Janet and Dickson, Louise (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for parents, coaches, and teachers*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.

Livestrong.com. (2011). *Beginner's pilates exercises*. Extrait le 4 octobre 2011 du site <http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/>

Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs>

ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. PhD. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, IL, Leisure Press.

Norris, G. (Ed.). (1998). *Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004* Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.

*Course d'orientation*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site [www.orientteering.org](http://www.orientteering.org)

Panicucci, J. (2008). *Achieving fitness: An adventure activity guide*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc.

Popovic, Srdjan. (2011). *10 skipping rope exercises for a better body*. Extrait le 6 octobre 2011 du site <http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body>

*Ringette Canada*. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site [www.ringette.ca](http://www.ringette.ca)

*Roadcycling.com - Cycling info as it should be*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site [www.roadcycling.com](http://www.roadcycling.com)

*Shelter Online*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site [www.shelterpub.com](http://www.shelterpub.com)

Sports Fitness Advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html>

Stott, Winifred (1987). *Armchair ORIENTEERING II: A practical guide to route planning*. Winnipeg, Manitoba, Manitoba Orienteering Association.

Waehner, P. (sans date). *Resistance band workout for beginners*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm>

*A walking club - Walkablock club of america*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site [www.walkablock.com](http://www.walkablock.com)

*What is ultimate frisbee?* (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site [www.whatisultimate.com](http://www.whatisultimate.com)

## OREN 206

OAIC 14-41, Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

## OREN 207

OAIC 11-03 D Cad. (2006). *Mandat du Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Cadets Canada. (2007). *Au sujet des cadets – Histoire*. Extrait le 19 février 2007 du site [http://www.cadets.ca/about-nous/histo\\_e.asp](http://www.cadets.ca/about-nous/histo_e.asp).

Patrimoine canadien. *Cérémonial et promotion des symboles canadiens*. (2007). Extrait le 4 mai 2007 du site [http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/sc-cs/index\\_e.cfm](http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/sc-cs/index_e.cfm).

Citoyenneté et Immigration Canada. (sans date). *Droits et responsabilités des citoyens canadiens*. Extrait le 4 avril 2007 du site <http://cic.gc.ca/English/citizen/rights-fs.html>

Ligue navale du Canada. (2007). *Historique*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.navyleague.ca/fr/about-us/our-history/>

Ligue navale du Canada. (2007). *Dates importantes*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.navyleague.ca/fr/about-us/our-history/significant-dates/>

2005-113124 D Cad. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Ligue navale du Canada. (2002). *Guide for local branches: part one*. Ottawa, Ontario, Ligue navale du Canada.

Ligue navale du Canada. (2002). *Guide for local branches: part two*. Ottawa, Ontario, Ligue navale du Canada.

OAIC 31-03 D Cad 2. (2006). *Aperçu du Programme des cadets de la Marine*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 40-03 D Cad 4. (2005). *Grades des cadets de l'Armée et corps de cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 51-02 D Cad 4. (2007). *Promotions des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

#### OREN 211

Unité régionale de soutien aux cadets (Centre). (2007). *Programme de sécurité pour le tir de précision et les armes à feu à l'intention des cadets*. Extrait le 18 avril 2007 du site [http://www.central.cadets.ca/events/biath\\_cadetmarksman\\_e.html](http://www.central.cadets.ca/events/biath_cadetmarksman_e.html)

Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.biathloncanada.ca>

Union Internationale de Biathlon. (2007). *Union Internationale de Biathlon*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.biathlonworld.com>

Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

Library and Archives Canada. (2000). *Myriam Bédard*. Extrait le 30 avril 2007 du site <http://www.collectionscanada.ca/women/002026-223-f.html>

Cool Running. (2007). *Fitness and performance*. Extrait le 12 février 2007 du site [http://www.coolrunning.com/engine/2/2\\_3/181.shtml](http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml)

Will-Weber, M. (2006). *Runner's world: Beginner's: Training: First steps*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.runnersworld.com/article/printer/1,7124,s6-380-381-386-678-0,00.html>

Daisy Outdoor Products. (2006). *AVANTI competition pellet rifle: operation manual: AVANTI legend model 853*. Rogers, AR, Daisy Outdoor Products.

Cadets Canada. (2002). *Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Cadets Canada. (sans date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

#### OREN X20

A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-050-801/PH-002 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1- Cadres des instructeurs de cadets (CIC) Cours élémentaire de formation d'officier*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm (vol. 18)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *The Boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *Une guerre singulière : les Canadiens en Sicile et en Italie*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo (2010). *Revue navale internationale dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010*. Canada, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Gimblett, R. H. (Auteur) (2004). *Opération Apollo - l'âge d'or de la marine canadienne dans la guerre au terrorisme – 2001-2003*. Canada, Magic Light Publishing.

DVD vidéo Guilmain, C. (Réalisateur) (2012). *Le 22e Régiment en Afghanistan*. Office national du film du Canada.

HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.hmcsqueen.ca/cpomessdinner.pdf>.

Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, Colombie-Britannique, VENTURE, le Centre d'instruction des officiers de marine.

ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the Day – Customs and Traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1<sup>er</sup> avril 2009 du site <http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm>.

#### OREN 221

B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *DCFC 105 fleet seamanship rigging and procedures manual*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-11770973-5 Royal Navy. (1972). *Admiralty manual of seamanship 1964 (vol. 1)*. London, England, Her Majesty's Stationery Office.

ISBN 0-11-772695-8 / BON-050-002/PT-004 Command of the Defence Council. (1995). *BR 67 admiralty manual of seamanship*. London, England, HMSO Publications Centre.

#### OREN 223

B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *DCFC 105 fleet seamanship rigging and procedures manual*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Venture, le Centre d'instruction des officiers de marine. (2005). *Programme d'instruction de la Marine – Manuel des officiers*. Esquimalt, Colombie-Britannique. Venture, le Centre d'instruction des officiers de marine.

ISBN 0-11770973-5 Royal Navy. (1972). *Admiralty manual of seamanship 1964 (vol. 1)*. London, England, Her Majesty's Stationery Office.

Ready Aye Ready. (sans date). *The boatswain's call*. Extrait le 19 février 2007 du site <http://www.readyayeready.com/navy-life/boatswains-call.htm>.

Marine canadienne. (2006). *Section jeunesse – Appels au sifflet*. Extrait le 29 février 2007 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms\\_youth/youth\\_articles\\_e.asp?id=500](http://www.navy.forces.gc.ca/cms_youth/youth_articles_e.asp?id=500).

ISBN 0-11-772695-8 / BON-050-002/PT-004 Command of the Defence Council. (1995). *BR 67 admiralty manual of seamanship*. London, England, HMSO Publications Centre.

Ready Aye Ready. *JackSpeak*. Extrait le 16 février 2007 du site <http://www.readyayeready.com/jackspeak/index.htm>.

ISBN 0-88879-027-9 Russell, E.C. (1980). *Coutumes et traditions des Forces armées canadiennes*. Ottawa, Ontario, Deneau et Greenberg.

#### OREN X24

ISBN 0-920232-17-5 / A-CR-CCP-009/PT-001 Donaldson, S. (1994). *Basic sailing skills*. Gloucester, Ontario, Association canadienne de yachting.

Association canadienne de yachting. (2006). *Canadian Yachting Association White Sail I practical skills checklist*. Extrait le 3 avril 2006 du site [www.sailing.ca/cbet/content/WIChecklist.doc](http://www.sailing.ca/cbet/content/WIChecklist.doc).

Croix-Rouge canadienne. (1999-2006). *Liste de vérification d'un VFI*. Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.redcross.ca/article.asp?id=001039&tid=024>.

Croix-Rouge canadienne. (1999-2006). *Tableau comparatif des gilets de sauvetage*. Extrait le 8 novembre 2006 du site <http://croixrouge.ca/article.asp?id=002542&tid=014>.

Association canadienne de dermatologie. (sans date). *Facts about sun exposure: Prevention*. Extrait le 4 avril 2006 du site [http://www.dermatology.ca/sun/facts\\_e.html](http://www.dermatology.ca/sun/facts_e.html).

Bureau de la sécurité nautique (2006). *Guide de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par Transports Canada.

Association canadienne de yachting. (sans date). *Level 1 technical coach manual*. Gloucester, Ontario, Association canadienne de yachting.

#### OREN X25

A-CR-CCP-601/PG-002 D Cad 4 (2006). *NQP de phase un*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## **CHAPITRE 3**

### **ÉVALUATION DES CADETS**

#### **OBJET**

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification de la phase deux.

#### **ÉVALUATION DE L'APPRENANT**

2. La publication A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation*, volume 1, définit l'évaluation de l'apprenant comme étant « l'évaluation du progrès du participant pendant un programme d'instruction (évaluation formative) et de ses réalisations à la fin du programme (évaluation sommative) ».

#### **CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS**

3. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

4. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

#### **PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC**

5. Le PC s'applique aux périodes de développement des adolescents et est adapté pour convenir à sa clientèle cible. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

6. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

7. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants qui font en sorte que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être complétés d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

8. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve au chapitre 3, annexe A.

#### **ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET**

9. Le but de l'évaluation des cadets de la phase deux est de mesurer l'étendue de la participation du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire prévues, et de faire une évaluation en comparant le niveau de participation à la norme minimale de qualification.

## **CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS**

10. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite prédéterminées. L'officier de phase doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

11. L'officier de phase est encouragé à rencontrer le cadet de façon formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification de la phase deux et pour lui donner une rétroaction sur son rendement général. Il est attendu que l'officier de phase rencontrera chaque cadet au moins une fois à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le document rempli du chapitre 3, annexe B, Dossier de qualification de la phase deux. Les lignes directrices pour la conduite des entrevues se trouvent au chapitre 3, annexe C.

12. Les absences fréquentes à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire, qui feraient en sorte que le cadet ne satisfait pas à la norme minimale de qualification de la phase deux, doivent être traitées conformément à l'OAIC 15-22, Conduite et discipline – Cadets.

## **SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION**

13. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'enseignement correctif. L'O Instr est responsable de la tenue des séances de counselling pour l'instruction, sauf dans le cas des promotions des cadets, où le Cmdt est responsable. Les lignes directrices sur la tenue des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'annexe E, et le formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'annexe E, appendice 1.

## **ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

14. Aucune évaluation supplémentaire des cadets (p. ex., tests théoriques, contrôles de rendement, etc.) ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification de la phase un. Donc, ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales.

## **NORME DE QUALIFICATION DE LA PHASE DEUX**

15. La norme minimale de qualification de la phase deux est :

- a. La présence à soixante pour cent des instructions obligatoires et complémentaires une fois membre du corps de cadets, telle que calculée par le corps de cadets.
- b. La réussite de chaque OREN, tel qu'énoncé dans le dossier de qualification de la phase un, situé au chapitre 3, annexe B.

## **CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION**

16. Les cadets qui ne satisfont pas à la norme de qualification minimale doivent avoir une occasion raisonnable de compléter l'instruction manquée. Si, à la fin de l'année d'instruction, le cadet n'a pas atteint avec succès un OREN, le Cmdt du corps de cadets peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge à toute exigence d'OREN, le Cmdt du corps de cadets doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison pour laquelle le cadet n'a pas réussi à atteindre l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

17. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accorder la qualification de la phase deux. Cependant, le cadet passera à la phase trois lors de sa deuxième année de participation au corps de cadets. Si un Cmdt a décidé de ne pas accorder une dérogation en raison de l'assiduité ou du comportement du cadet, celui-ci pourrait devoir recommencer la phase deux.

18. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation à la norme de qualification minimale de la phase deux et qui sont passés à la phase trois lors de leur troisième année de participation au corps de cadets doivent réussir les exigences manquantes des OREN de la phase deux. Afin de faciliter cela, les cadets peuvent recevoir des crédits simultanément pour des activités effectuées au cours de la phase trois qui font aussi partie de la phase deux.

### **DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS**

19. Le progrès de chaque cadet doit faire l'objet d'un rapport en utilisant le dossier de qualification de la phase deux, qui se trouve à l'annexe B, et qui sert également à déterminer la réussite de la qualification de la phase deux. Les résultats doivent être inscrits et classés sur le formulaire MDN 2399, *Dossier personnel du cadet*.

### **BREVET D'APTITUDE DE LA PHASE DEUX**

20. Chaque cadet recevra le Brevet d'aptitude de cadet CF 558 (NNO-7530-21-870-7685) après avoir terminé avec succès la phase deux.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE A

CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)		Période de développement 2 (PD2)		Période de développement 3 (PD3)
Âges	12 à 14		15 à 16		17 à 18
Années	A1	A2	A3	A4	A5+
<b>Aperçu de la PD</b>	<i>L'apprentissage au sein du PC est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet développe et, ultimement, perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse à chaque PD..</i>				
<b>Apprentissage axé sur l'âge</b>	<b>Fondé sur l'expérience</b>		<b>Fondé sur le développement</b>		<b>Fondé sur les compétences</b>
<b>Description de la PD</b>	<i>Le cadet a des réflexes bien développés, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement de niveau supérieur n'a pas encore atteint la maturité. Un apprentissage efficace est actif et interactif et permet beaucoup d'expériences pratiques..</i>		<i>Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement de niveau supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. Un apprentissage efficace est interactif et pratique, et permet aux cadets d'intégrer la prise de décisions dans leur processus d'apprentissage..</i>		<i>Le cadet perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur. Un apprentissage efficace est interactif et met l'accent sur la responsabilité individuelle et l'apprentissage autonome..</i>
<b>Attente liée à l'évaluation</b>	<b>Participation</b>		<b>Compétence de base</b>		<b>Compétence améliorée</b>
<b>But de l'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC</li> <li>NOTA : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage, dont l'attente liée à l'évaluation est axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</li> <li>Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences</li> <li>NOTA : Les cours du deuxième été au CIEC initieront les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'une vaste base de connaissances et d'un ensemble de compétences, et initiation à la compétence liée au raisonnement</li> <li>Détermination et perfectionnement constants des domaines de spécialisation particuliers et des aptitudes</li> <li>Reconnaissance d'une maîtrise améliorée de la compétence</li> <li>Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'une connaissance accrue, d'un raisonnement ou d'une compétence dans un domaine de spécialisation ciblé lié aux intérêts, à la capacité et aux exigences du PC</li> <li>Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une capacité de raisonnement</li> <li>Reconnaissance continue de la maîtrise améliorée de la compétence</li> <li>Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC</li> </ul>

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE B**  
**DOSSIER DE QUALIFICATION DE LA PHASE DEUX**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_ Corps de cadets : \_\_\_\_\_

**Les OREN dont la mention est « non réalisée » ou « réalisée » :**

Sujet	N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN	
			Non réalisée	Réalisée
Civisme	X01	Participer à des activités sur le civisme		
Service communautaire	X02	Effectuer un service communautaire		
Leadership	203	Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs		
Bonne forme physique et mode de vie sain	X04	Suivre la participation à des activités physiques		
Activités physiques	X05	Participer à des activités physiques		
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision		
Connaissances générales des cadets	207	Servir dans un corps de cadets de la Marine		
Exercice militaire et cérémonial	208	Exécuter l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade		
Familiarisation des FAC	X20	Participer à des activités de familiarisation des FAC		
Travail de câbles et de cordages	221	Gréer les palans		
Opérations à bord d'un navire	223	Servir dans la marine		
Instruction nautique	X25	Participer à une fin de semaine d'instruction nautique		
Matelotage interdivisions		Se préparer à une compétition de matelotage interdivisions		

<b>Qualification réussie</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Officier d'instruction</b>	
			Signature : _____	Date : _____

Sujet	OREN	Énoncé de rendement	En cours	Réalisée
Navigation à voile	X24	Naviguer en voilier conformément au niveau 1 du programme <i>VoileCAN</i> de Voile Canada		

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## ANNEXE C

### LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET

---

#### GÉNÉRALITÉS

---

L'objet de la conduite d'une entrevue est de discuter des attentes, des objectifs personnels et du progrès de l'apprentissage du cadet (évaluation de l'apprentissage), et de lui donner de la rétroaction sur son rendement global.

Rencontrer le cadet durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification et pour réviser son plan d'action.

---

#### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

---

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire d'entrevue du cadet (appendice 1), les calendriers d'instruction, des stylos, du papier, etc.

Demander au cadet de réviser les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques ainsi que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

---

#### CONDUITE D'UNE ENTREVUE

---



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
  2. Remplir le formulaire d'entrevue du cadet.
  3. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue du cadet.
  4. Signer le formulaire d'entrevue du cadet.
- 

#### INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

---

Mettre une copie du formulaire d'entrevue du cadet au dossier d'instruction du cadet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE C, APPENDICE 1**  
**FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET**

Nom :	Grade :
Phase :	Division :
<b>SECTION 1 – ENTREVUE INITIALE</b>	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Quelles sont vos attentes par rapport à cette phase?</li><li>2. Avez-vous des questions par rapport à l'instruction, au calendrier et/ou à l'évaluation?</li><li>3. Quelles activités vous emballent le plus?</li><li>4. Quels sont vos points forts?</li><li>5. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?</li><li>6. Quels buts personnels aimeriez-vous atteindre? Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre ces buts?</li><li>7. Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir pour nous aider à faire en sorte que votre expérience d'apprentissage soit des plus agréables (besoins en apprentissage, allergies, etc.)?</li></ol>	
<b>NOTA</b>	
Signature du cadet :	
Signature de l'officier :	Date :

**SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT**

1. Jusqu'à présent, la phase répond-elle à vos attentes? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour répondre à ces attentes?
2. Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?
3. Comment percevez-vous votre progrès? \*
4. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?
5. Quels buts personnels aimeriez-vous établir?

\* Donner au cadet une rétroaction sur son progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et vos observations. Les points de discussion peuvent comprendre les présences, la participation, etc.

**PLAN D'ACTION**

Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action qui tient compte de ses buts et de ses besoins en matière d'instruction. Le plan d'action est un ensemble de mesures mutuellement convenues que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. Il doit être réaliste et réalisable, et rédigé de façon positive.

**NOTA**

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

**SECTION 3 – ENTREVUE FINALE**

1. La phase vous a-t-elle plu?
2. Quels éléments vous ont plu ou déplu en ce qui a trait à l'instruction? Comment pourrait-on l'améliorer?
3. Comment pouvez-vous faire appel à ce que vous avez appris à l'intérieur et à l'extérieur du corps de cadets?
4. Quels sont les nouveaux buts personnels que vous souhaitez établir?
5. Quelles occasions d'instruction futures vous intéressent?

\* Remettre au cadet un exemplaire de son dossier de qualification dûment rempli et discuter de ses progrès d'apprentissage relativement aux objectifs du cours. Lorsqu'une dérogation a été accordée, expliquer au cadet ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.

**NOTA**

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## ANNEXE D

### LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

---

#### GÉNÉRALITÉS

---

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction (SCI) est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à conserver des résultats conformes aux normes de la qualification et d'établir un plan d'action pour l'aider.

---

#### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

---

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire de la SCI, le dossier d'instruction du cadet, des stylos, du papier, etc.

Réviser le dossier d'instruction du cadet et discuter de son rendement avec les autres membres du personnel au besoin.

Remplir la section 1 du formulaire de la SCI.

---

#### CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING

---



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps au cadet pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
  2. Remplir les sections 2 et 3 du formulaire de la SCI.
  3. Demander au cadet de signer le formulaire de la SCI.
  4. Signer le formulaire de la SCI.
- 

#### INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

---

L'objectif de mener une séance de counselling pour l'instruction est d'orienter un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. Après la séance de counselling pour l'instruction, l'officier d'instruction doit rencontrer le Cmdt pour discuter des résultats de la séance et de toute autre mesure requise.

Le commandant doit communiquer avec le tuteur pour ouvrir un dialogue et l'inclure dans le plan d'action.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE D, APPENDICE 1**  
**FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION**

<b>SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS DE BASE</b>	
Nom :	Grade :
Phase :	Division :
Circonstances justifiant une SCI :	
Le progrès global de l'instruction (p. ex., gravité de l'échec, rendement par rapport aux OREN connexes, toute difficulté précédente et mesure prise, rendement ou comportement, etc.) :	
<b>SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE</b>	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Informer le cadet qu'il n'atteint pas et/ou ne maintient pas les normes de qualification et que la rencontre vise à l'aider à rectifier la situation.</li><li>2. Discuter des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Les circonstances nuisant à l'avancement dans l'instruction</li><li>• Toute difficulté antérieure et les mesures prises (p. ex. si de l'aide ou de l'instruction supplémentaire ont été données)</li><li>• Le rendement ou le comportement du cadet (p. ex. la présence, l'effort, la motivation et l'attitude)</li></ul></li></ol>	

**SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D'ACTION)**

Avec le cadet, élaborer un plan d'action qui fait ressortir les mesures à prendre pour réussir.

Informez le cadet des conséquences qu'il subira s'il ne s'améliore pas.

Signature du cadet :

Signature de l'officier d'instruction :

Date :

**SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT**

Inscrire toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date :

**CHAPITRE 4**  
**OBJECTIFS DE RENDEMENT**

**CIVISME**

**1. OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme**

Le présent OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Norme de qualification et plan de la phase un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**SERVICE COMMUNAUTAIRE**

**1. OREN X02 – Effectuer un service communautaire**

Le présent OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Norme de qualification et plan de la phase un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 203**

1. **Rendement** : Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit démontrer des qualités de leadership auprès des pairs en :
  - a. contribuant positivement à un groupe;
  - b. affichant une attitude positive en regard à l'apprentissage; et
  - c. étant responsable de ses actes et de ses choix.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 203 est conçue pour améliorer l'aptitude du cadet à démontrer des qualités de leadership :
    - (1) OCOM C203.01 (Consigner des entrées dans un journal réflexif);
    - (2) OCOM C203.02 (Utiliser la résolution de problème);
    - (3) OCOM C203.03 (Discuter des caractéristiques d'un chef);
    - (4) OCOM C203.04 (Participer à une présentation donnée par un chef);
    - (5) OCOM C203.05 (Participer à des activités de renforcement de la confiance); et
    - (6) OCOM C203.06 (Participer à des activités de résolution de problème).
  - b. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 203 se limite à un total de 11 périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser toutes les 11 périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M203.01**

1. **Rendement** : Discuter du leadership entre pairs
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter du leadership entre pairs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer le leadership entre pairs, incluant :</p> <p>a. les responsabilités d'un cadet de la phase deux, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) suivre la voie hiérarchique;</li> <li>(2) donner l'exemple;</li> <li>(3) être ferme, juste et amical;</li> <li>(4) témoigner du respect aux supérieurs et aux subordonnés;</li> <li>(5) être conscient des risques d'accident;</li> <li>(6) prendre des initiatives;</li> <li>(7) se fixer des buts; et</li> </ol> <p>b. les responsabilités d'un cadet de la phase deux spécifiques au corps de cadets.</p>	Exposé interactif	15 min	C0-134
PE2	<p>Diriger une activité sur l'établissement des buts en demandant aux cadets de prendre en note :</p> <p>a. les buts à court terme réalisable au corps, comme :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) améliorer le port de l'uniforme;</li> <li>(2) améliorer l'exercice militaire;</li> <li>(3) assister à toutes les soirées d'instruction, etc.;</li> </ol>	Activité en classe	10 min	C0-022 (p. 39 à 42)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(4) les buts à long terme pour l'année d'instruction comme :</p> <p>(a) obtenir une promotion;</p> <p>(b) obtenir le prix de présence parfaite; et</p> <p>(c) participer à l'instruction d'été, etc.; et</p> <p>b. les étapes que les cadets doivent suivre pour atteindre ces buts.</p>			

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité en classe :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets au leadership de subalterne, de stimuler leur intérêt et de leur présenter la matière de base.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter le leadership entre pairs.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, IN, Alpha Books.
- b. C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want To Follow*. Nashville, TN, Thomas Nelson Publishers.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Un modèle d'établissement des buts se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 3, annexe A.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : La liste des responsabilités du PE1 n'est pas exhaustive. Les responsabilités des cadets de la phase deux de chaque corps de cadets peuvent varier.

**OCOM M203.02**

1. **Rendement** : Discuter des principes de leadership
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des principes de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des principes de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le leadership est une influence;</li> <li>b. l'influence peut être positive ou négative; et</li> <li>c. le leadership peut créer des occasions dans la vie.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C0-112 (p. 1 à 5)
PE2	Partager de brèves histoires de jeunes qui ont influencé leur environnement ou leur communauté de façon positive et qui ont créé des occasions pour leur futur ou celui des autres.	Exposé interactif	10 min	C0-113 (p. 103 et 107) C0-131 C0-132
PE3	Discuter d'un pair leader qui a eu une influence positive sur l'environnement ou la communauté.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 15 min
  - c. Discussion de groupe : 10 min
  - d. Total : 30 min

6. **Justification** :
  - a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin d'initier les cadets aux principes de leadership, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
  - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les chefs qui ont une influence positive.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-112 (ISBN 0-8407-6744-7) Maxwell, J. C. (1993). *Developing the Leader Within You*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Inc. Publishers.
- c. C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F. A. et Bean, S. M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
- d. C0-131 Enfants Entraide. (2007). *Biographie de Craig Kielburger*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.freethechildren.com/aboutus/craigmarc/craigkielburger.htm>.
- e. C0-132 Kidz World. (2007). *Teen Protects White Bear*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.kidzworld.com/article/1065-teen-protects-white-bear>.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Des exposés sur des jeunes qui ont influencé de façon positive leur environnement ou leur communauté.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : On encourage les instructeurs à faire des recherches pour trouver des articles récents concernant des jeunes de leur région qui ont eu une influence positive sur l'environnement ou sur leur communauté, afin de les présenter en classe.

**OCOM M203.03**

1. **Rendement** : Discuter de la communication efficace entre pairs
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de la communication efficace entre pairs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance fondamentale de la communication pour influencer les autres, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la communication efficace à titre de compétences;</li> <li>b. aspects de la communication non verbale; et</li> <li>c. envoyer et recevoir des messages et y répondre.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-115 (p. 43 et 44) C0-144 (p. 18)
PE2	Expliquer les trois styles de communication, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la communication agressive;</li> <li>b. la communication passive; et</li> <li>c. la communication affirmative.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C0-022 (p. 211 et 212)
PE3	Discuter de la communication affirmative, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'utilisation de la communication fondée sur le « Je »; et</li> <li>b. les compétences d'écoute active.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C0-022 (p. 230 à 234) C0-144 (p. 13)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Total : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin d'initier les cadets à une communication efficace entre pairs, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
7. **Documents de référence** :
  - a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiots Guide to Clear Communications*. É.-U., Pearson Education, Inc.
  - b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
  - c. C0-144 (ISBN TBA) Colver, E. et Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer Helping*. Ottawa, ON, YouCAN.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M203.04**

1. **Rendement** : Démontrer la dynamique de groupe positive
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit démontrer la dynamique de groupe positive dans un environnement de pairs, incluant :
  - a. contribuer aux objectifs de groupe;
  - b. témoigner sa confiance à l'égard du groupe;
  - c. créer un environnement sécuritaire pour inciter les autres à partager leurs opinions;
  - d. suivre le chef;
  - e. finir les tâches;
  - f. afficher un esprit de corps; et
  - g. apprécier les autres membres du groupe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la dynamique de groupe positive.	Discussion de groupe	10 min	
PE2	Expliquer comment afficher une dynamique de groupe positive en : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. contribuant aux discussions de groupe en formulant des commentaires;</li> <li>b. se motivant;</li> <li>c. s'assurant que les objectifs de groupe sont conformes aux buts du MCC;</li> <li>d. essayant de nouvelles choses;</li> <li>e. étant sensible à d'autres points de vue;</li> <li>f. connaissant les forces et les faiblesses des membres de l'équipe;</li> <li>g. augmentant la confiance en soi à l'aide du dialogue interne;</li> <li>h. coopérant;</li> </ol>	Exposé interactif	25 min	C0-028 C0-114 (p. 12) C0-115

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	i. résolvant les conflits aussi rapidement que possible, au niveau le plus bas et le plus pertinent possible; et j. célébrant les succès.			
PE3	Démontrer la dynamique de groupe positive.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Discussion de groupe :    | 10 min |
| c. | Exposé interactif :       | 25 min |
| d. | Activité en classe :      | 15 min |
| e. | Total :                   | 60 min |

6. **Justification :**

- La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la dynamique de groupe positive.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets à la dynamique de groupe positive, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, J. et Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team Building Games*. É.-U., McGraw-Hill Companies.
- C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. É.-U., Alpha Books.
- C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** L'instructeur doit présenter un environnement d'apprentissage et de travail de groupe sécuritaire, dans lequel les cadets afficheront et démontreront la dynamique de groupe positive.

**OCOM M203.05**

1. **Rendement** : Discuter des comportements influents
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des comportements influents, y compris :
  - a. l'approche directive;
  - b. l'approche persuasive; et
  - c. l'approche participative.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Jeux de rôles pour démontrer le comportement influent directif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE2	Jeux de rôles pour démontrer le comportement influent persuasif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE3	Jeux de rôles pour démontrer le comportement influent participatif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE4	Discuter des situations dans lesquelles les cadets pourraient utiliser les divers comportements influents entre pairs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. aux cadets; et</li> <li>b. à l'école, etc.</li> </ol>	Discussion de groupe	5 min	C0-113 (p. 88 à 91 et 164) C0-115

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 15 min
  - c. Discussion de groupe : 10 min
  - d. Total : 30 min

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE1 à PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les comportements influents.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-047 A-PA-005-000/AP-004 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes (Fondements conceptuels)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-048 A-PA-005-000/AP-003 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes (Doctrine)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
- d. C0-115 (ISBN 0-7879-4059) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Des jeux de rôles se trouvant dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 3, annexes B, C et D.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M203.06**

1. **Rendement** : Utiliser la résolution de problème
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit utiliser la résolution de problème.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	a. Expliquer la résolution de problèmes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) l'analyse par essai et erreur; et</li> <li>(2) la méthode par analyse logique; et</li> </ol> b. les étapes du processus de résolution de problème, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) confirmer la tâche;</li> <li>(2) identifier le problème;</li> <li>(3) définir le facteur critique;</li> <li>(4) élaborer des solutions de rechange;</li> <li>(5) comparer les solutions de rechange;</li> <li>(6) trouver la meilleure solution possible;</li> <li>(7) mettre la solution en œuvre; et</li> <li>(8) évaluer le plan et la mise en œuvre.</li> </ol>	Exposé interactif	20 min	A2-036 C0-115 (p. 45 et 46) C0-135 (p. 221 à 223)
PE2	Diriger une activité d'écriture dans le cadre de laquelle les cadets résolvent des problèmes à l'aide de la technique du PE1.	Activité en classe	10 min	C0-115 (p. 45 et 46)
PE3	Diriger une discussion dans laquelle les cadets expliquent les choix qu'ils ont faits dans l'exercice de résolution de problème.	Discussion de groupe	20 min	C0-115 (p. 45 et 46)

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :       | 20 min |
| c. | Activité en classe :      | 10 min |
| d. | Discussion de groupe :    | 20 min |
| e. | Total :                   | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets à la résolution de problème.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter la résolution de problème.
- c. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs opinions sur la résolution de problème.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. Des mises en situations de problème.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situations de problème.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M203.07**

1. **Rendement** : Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'intégrité personnelle, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la définition de l'intégrité;</li> <li>b. que l'intégrité personnelle est le fondement du leadership;</li> <li>c. que l'intégrité personnelle fait en sorte que le chef est cohérent puisque ses actions refléteront ses croyances; et</li> <li>d. qu'afin de gagner la confiance des autres, le chef doit montrer l'exemple parce que ses paroles doivent correspondre à ses actions.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C0-112 (p. 35 à 47)
PE2	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets réfléchissent à des situations où ils ont observé l'intégrité dans leur groupe de pairs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'honnêteté;</li> <li>b. l'honneur;</li> <li>c. la bonne personnalité;</li> <li>d. la décence;</li> <li>e. l'équité;</li> <li>f. la sincérité; et</li> <li>g. la fiabilité; etc.</li> </ol>	Activité en classe	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets créent une affiche qui illustre un exemple d'intégrité. L'affiche peut être un dessin, une carte, une phrase, etc.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :       | 5 min  |
| c. | Activité en classe :      | 20 min |
| d. | Total :                   | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour initier les cadets à l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE2 et PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.

7. **Documents de référence :**

- A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du Programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C0-112 (ISBN 0-8407-6744-7) Maxwell, J.C. (1993). *Developing the Leader Within You*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Inc. Publishers.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.9. **Matériel d'apprentissage :**

- Stylos ou marqueurs à pointe de feutre; et
- Papier de format 8.5 x 14 pouces.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M203.08**

1. **Rendement** : Participer à des activités de promotion du travail d'équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de confiance.	Activité en classe	25 min	C0-152 C1-006 (p. 79 à 95)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 25 min
  - c. Total : 30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon amusante et stimulante qui permet aux cadets d'acquérir davantage de connaissances dans les activités de promotion du travail d'équipe, et qui renforce leur appréciation des principes fondamentaux de leadership.
7. **Documents de référence** :
  - a. C0-152 Wilderdom. (2007). *Index to Group Activities, Games, Exercises and Initiatives: Trust-Building Activities*. Extrait le 26 avril 2007 du site <http://wilderdom.com/games/descriptions/SliceNDice.html>.
  - b. C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C203.01**

1. **Rendement** : Consigner des entrées dans un journal réflexif
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Karnes, F.A. et Bean, S.M., *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*, Prufrock Press, le cadet doit consigner des entrées dans un journal réflexif après une activité d'instruction spécifique par l'écriture, le dessin d'une carte ou un dessin.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité durant laquelle les cadets consigneront leurs pensées sur le leadership dont ils ont fait preuve et qu'ils ont observé lors d'une activité d'instruction spécifique.	Activité en classe	25 min	C0-113 (p. 122 à 131)

5. **Durée** :

- |                              |            |
|------------------------------|------------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min      |
| b. Activité en classe :      | 25 min     |
| c. Total :                   | 3 x 30 min |

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon en vue de renforcer les principes et les caractéristiques de leadership, et de stimuler l'esprit. L'activité permet également aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments relativement à une activité récente de promotion du travail d'équipe ou de formation.
7. **Documents de référence** : C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Des modèles sur lesquels figurent des questions de réflexion.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Le présent OCOM devrait être enseigné après une activité pratique importante, comme une visite, un exercice en campagne ou l'OCOM M203.08 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe).
- b. On alloue trois périodes à cet OCOM. Les corps peuvent conduire cette instruction plus d'une fois par année.

**OCOM C203.02**

1. **Rendement** : Utiliser la résolution de problème
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet, en tant que membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, doit employer la résolution de problème en :
  - a. complétant les activités, les mises en situation ou les simulations fournies; et
  - b. partageant avec les pairs :
    - (1) la décision prise; et
    - (2) la raison de la décision.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets résolvent des problèmes en utilisant une analyse logique, en : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. confirmant la tâche;</li> <li>b. identifiant le problème;</li> <li>c. définissant le facteur critique;</li> <li>d. élaborant une solution de rechange;</li> <li>e. comparant les solutions de rechange;</li> <li>f. trouvant la meilleure solution possible;</li> <li>g. mettant la solution en œuvre; et</li> <li>h. évaluant le plan et la mise en œuvre.</li> </ol>	Activité en classe	25 min	C0-115 (p. 45 et 46) A2-036
PE2	Diriger une discussion de groupe dans laquelle les cadets expliquent les choix qu'ils ont faits dans l'exercice de résolution de problème.	Discussion de groupe	25 min	

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :      | 25 min |
| c. | Discussion de groupe :    | 25 min |
| d. | Total :                   | 60 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la résolution de problème.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. Des mises en situations de problème.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situations de problème.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C203.03**

1. **Rendement** : Discuter des caractéristiques d'un chef
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Karnes, F.A. et Bean, S.M., *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*, Prufrock Press, le cadet doit discuter des caractéristiques d'un chef, y compris :
  - a. choisir un chef spécifique; et
  - b. partager les caractéristiques de leur chef.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	En groupe d'au plus quatre, les cadets discutent l'étude d'un chef choisi.	Activité en classe	30 min	C0-113 (p. 162 à 166)
PE2	Diriger une discussion de groupe dans le cadre de laquelle les cadets se portent volontaires pour partager avec l'ensemble du groupe les recherches qu'ils ont menées au sujet d'un chef choisi.	Discussion de groupe	20 min	C0-113 (p. 162 à 166)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 10 min
  - b. Activité en classe : 30 min
  - c. Discussion de groupe : 20 min
  - d. Total : 60 min
6. **Justification** :
  - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce que c'est une façon de renforcer les principes de leadership pour stimuler l'esprit.
  - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les caractéristiques d'un chef.
7. **Documents de référence** : C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :. Les cadets feront des recherches sur un chef de leur choix (un membre du personnel militaire, un chef politique, un pasteur, un instructeur, etc.) à l'avance et apporteront cette information et leurs connaissances sur cette personne en classe.

**OCOM C203.04**

1. **Rendement** : Participer à une présentation donnée par un chef
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit assister à une présentation donnée par un chef.
4. **Points d'enseignement** : On demande au conférencier en leadership de :
  - a. décrire les caractéristiques de leur leadership, y compris :
    - (1) leurs principes de leadership; et
    - (2) leurs qualités à titre de chef; et
  - b. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée** :
 

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification** : Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Le personnel du corps de cadets ne doit pas conduire cet OCOM afin de présenter d'autres chefs aux cadets.
  - b. On peut répéter cet OCOM avec d'autres chefs issus de divers milieux, en utilisant les périodes optionnelles de l'horaire d'instruction.
  - c. Il faut déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
  - d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C203.05**

1. **Rendement** : Participer à des activités de renforcement de la confiance
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un bandeau pour les yeux;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Ronhke, C., *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*, Kendall/Hunt Publishing Company, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe en utilisant les techniques de résolution de problème et les aptitudes au réfléchissement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de confiance.	Expérientielle	25 min	C1-006 (p. 79 à 95)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 25 min
  - c. Total : 30 min
6. **Justification** : Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir des nouvelles compétences dans le cadre d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience des activités de renforcement de la confiance et de redéfinir cette expérience de façon personnelle.
7. **Documents de référence** : C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction** : Un bandeau pour les yeux.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C203.06**

1. **Rendement** : Participer à des activités de résolution de problème
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un chronomètre;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Ronhke, C., *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*, Kendall/Hunt Publishing Company, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe en utilisant les techniques de résolution de problème et les aptitudes au réfléchissement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de résolution de problème.	Expérientielle	25 min	C1-006 (p. 110 à 123)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 10 min
  - b. Activité en classe : 50 min
  - c. Total : 60 min
6. **Justification** : Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir des nouvelles compétences dans le cadre d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience des activités de renforcement de la confiance et de redéfinir cette expérience de façon personnelle.
7. **Documents de référence** : C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction** : Un chronomètre.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**BONNE FORME PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN**

**1. OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques**

Le présent OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Norme de qualification et plan de la phase un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## **ACTIVITÉS PHYSIQUES**

### **1. OREN X05 – Participer à des activités physiques**

Le présent OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Norme de qualification et plan de la phase un*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 206**

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
    - (2) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
    - (3) des lunettes de sécurité;
    - (4) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
    - (5) un cadre de cible;
    - (6) une cible appropriée;
    - (7) les ordres permanents du champ de tir local;
    - (8) de la supervision; et
    - (9) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets lors de sa participation à une activité récréative de tir de précision en :
  - a. effectuant un contrôle de sécurité;
  - b. se servant des techniques de tir de précision; et
  - c. suivant les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques** : Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).
5. **Matière complémentaire** :
  - a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 206 est conçue pour améliorer l'expérience de tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
    - (1) l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine);
    - (2) l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée); et
    - (3) l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir).
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de la phase un comme instruction complémentaire à la phase deux, plus précisément l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé).

- c. Lorsqu'il choisit le matériel complémentaire de la phase un, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 206 se limite à un total de dix périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction assistée. On doit utiliser un maximum de quatre périodes pour appuyer les OCOM C206.01 à C206.03, techniques de tir de précision. Les corps ne sont pas tenus d'utiliser toutes les dix périodes.
- e. Il n'est pas nécessaire de diriger ces OCOM en ordre; par contre, le corps qui choisit de se concentrer sur l'instruction de tir de précision doit compléter les OCOM C206.01 à C206.03, techniques de tir de précision, avant de conduire l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé).

**OCOM M206.01**

1. **Rendement** : Participer à une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
    - (2) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
    - (3) des lunettes de sécurité;
    - (4) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
    - (5) un cadre de cible;
    - (6) une cible appropriée;
    - (7) un tapis de tir;
    - (8) les Ordres permanents du champ de tir local;
    - (9) de la supervision; et
    - (10) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir;</li> <li>b. réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;</li> <li>c. réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;</li> <li>d. décrire la disposition du champ de tir; et</li> <li>e. réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A0-027 (p. 1-3-4 et 1-8-1 à 1-8-4)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes : a. le classement; b. les activités amusantes; c. les activités chronométrées; ou d. les activités compétitives en équipe ou individuelles.	Activité pratique	70 min	

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :       | 10 min |
| c. | Activité pratique :       | 70 min |
| d. | Total :                   | 90 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et servira à présenter des renseignements importants au sujet de l'activité de tir de précision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE2 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision récréatif dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A0-041 OAIC 14-41 D Cad 4. (2005). *Classification de tir de précision*. Ottawa ON, Ministère de la Défense nationale.
- C0-103 Free Fever. (aucune date). *Free Space Shuttle Clip Art*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.freefever.com/freeclipart/spaceshuttle.html>.
- C0-109 Eight Planets. (aucune date). *Moon*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://luna.eightplanets.net/>.
- C0-110 H2O University. (aucune date). *Moon*. Extrait le 21 février 2007 du site [http://www.h2ouniversity.org/html/K2\\_facts\\_earth.html](http://www.h2ouniversity.org/html/K2_facts_earth.html).

8. **Matériel d'instruction :**

- une carabine à air comprimé des cadets;
- une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
- des lunettes de sécurité;

- d. des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
- e. un cadre de cible;
- f. une cible appropriée;
- g. un tapis de tir;
- h. des drapeaux (rouge et vert); et
- i. les Ordres permanents du champ de tir local.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets;
- b. une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
- c. des lunettes de sécurité;
- d. des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
- e. un cadre de cible;
- f. des cibles appropriées; et
- g. un tapis de tir.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets doivent avoir passé le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets (qui se trouve dans l'A-CR-CCP-601/PG-002, chapitre 3, annexe C).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C206.01**

1. **Rendement** : Pratiquer les techniques pour tenir la carabine
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
    - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques pour tenir la carabine, y compris :
  - a. adopter la position de tir couchée; et
  - b. tenir la carabine à air comprimé des cadets, en se servant de la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets comme support.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer comment adopter la position de tir couchée en s'assurant que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le poids du corps est réparti uniformément;</li> <li>b. la position est stable tout le long du tir;</li> <li>c. le corps forme un angle de 5 à 20 degrés avec la ligne de visée;</li> <li>d. le corps est allongé et la colonne vertébrale est droite;</li> <li>e. la jambe gauche est parallèle avec la colonne vertébrale;</li> <li>f. le pied droit est en ligne droite ou tourné vers la droite;</li> <li>g. le pied gauche est allongé en ligne droite jusqu'à la pointe du pied, ou il pointe vers la droite; et</li> <li>h. le genou droit est remonté, afin que la cuisse forme un angle de 30 à 45 degrés par rapport à la jambe gauche.</li> </ol>	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 2-7)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tenir la carabine à air comprimé des cadets en utilisant la bretelle, y compris : a. assembler la bretelle; b. mettre la bretelle sur le bras; c. ajuster la boucle pour le bras; d. attacher la bretelle à la carabine à air comprimé des cadets; et e. ajuster la boucle pour le bras.	Démonstration	10 min	A0-027 (p. 2-7 et 2-8)
PE3	Diriger une activité de technique pour tenir la carabine, y compris : a. la position couchée; et b. l'utilisation d'une bretelle.	Exécution	10 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Démonstration :	15 min
c.	Exécution :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques pour tenir la carabine que le cadet doit acquérir.
- b. La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer les techniques pour tenir la carabine sous supervision.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. une carabine à air comprimé des cadets;
- c. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets; et
- d. des tapis de tir (si disponible).

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets;
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets; et
- c. Des tapis de tir (si disponible).

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les instructions peuvent être modifiées pour les cadets gauchers (p. ex. indiquer la main gauche ou le pied gauche lorsque les instructions font appel à la main droite ou au pied droit).
- b. Le présent OCOM vise à améliorer et à développer davantage les techniques enseignées à l'OCOM M106.03 (Appliquer les techniques d'instruction du tir de précision).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C206.02**

1. **Rendement** : Pratiquer les techniques de visée
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
    - (2) une cible appropriée;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de visée avec la carabine, y compris :
  - a. trouver la bonne utilisation des yeux;
  - b. cerner les aspects de la visée; et
  - c. mettre en pratique les techniques de respiration.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la bonne utilisation des yeux et la faire pratiquer par les cadets, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. trouver l'œil dominant;</li> <li>b. tirer avec les deux yeux ouverts; et</li> <li>c. éviter de fixer.</li> </ol>	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 2-10)
PE2	Identifier et expliquer les aspects de la visée, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le système de visée de la carabine à air comprimé des cadets, incluant :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la mire avant; et</li> <li>(2) la mire arrière, incluant :                   <ol style="list-style-type: none"> <li>(a) le dioptre de la mire;</li> <li>(b) la hausse; et</li> <li>(c) la dérive;</li> </ol> </li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	25 min	A0-027 (p. 2-11)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. la position naturelle de la tête; et c. la distance entre l'œil et la mire arrière. <b>Nota :</b> Expliquer que la hausse représente le mouvement de bas en haut et que la dérive représente celui de gauche à droite dans la mire arrière. On ne traitera pas de l'ajustement des mires pour l'instant.			
PE3	Expliquer et démontrer la technique de respiration liée au tir de précision et la faire pratiquer par les cadets, incluant : a. discuter de l'importance d'une respiration contrôlée pour le tir de précision; et b. effectuer une séquence de respiration contrôlée.	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 2-12)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion :    | 5 min  |
| b. | Démonstration et exécution : | 30 min |
| c. | Exposé interactif :          | 25 min |
| d. | Total :                      | 60 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de visée, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour présenter les méthodes de visée.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- des cibles appropriées; et
- des tapis de tir (si disponibles).

9. **Matériel d'apprentissage :**

- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;

- c. des cibles appropriées; et
- d. des tapis de tir (si disponibles).

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C206.03**

1. **Rendement** : Pratiquer les techniques de tir
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de tir avec la carabine à air comprimé des cadets, dans la position de tir couchée, y compris :
  - a. pratiquer l'alignement naturel;
  - b. démontrer le contrôle de la détente; et
  - c. définir le maintien de la visée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer l'alignement naturel et demander aux cadets de le pratiquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. prendre une position de tir couchée confortable;</li> <li>b. trouver une image de visée;</li> <li>c. fermer les deux yeux;</li> <li>d. prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles;</li> <li>e. regarder au travers des mires à un moment confortable;</li> <li>f. ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et</li> <li>g. effectuer le tir.</li> </ol>	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 1-5-7)
PE2	<p>Démontrer et expliquer le contrôle de la détente, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la position de la main sur la carabine;</li> <li>b. la position du doigt sur la détente; et</li> <li>c. presser la détente.</li> </ol>	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-5-9 et 1-5-10)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Définir le maintien de la visée comme le fait de maintenir une position couchée stable pour deux secondes et de retrouver une image de visée après avoir tiré avec la carabine à air comprimé.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5-10)

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion :    | 5 min  |
| b. | Démonstration et exécution : | 15 min |
| c. | Démonstration :              | 5 min  |
| d. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| e. | Total :                      | 30 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de tir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le contrôle de la détente.
- Un exposé interactif a été choisi pour le PE3 afin de présenter la matière de base concernant le maintien de la visée.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- des cibles appropriées; et
- des tapis de tir (si disponibles).

9. **Matériel d'apprentissage :**

- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- des cibles appropriées; et
- des tapis de tir (si disponibles).

10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** S.O.

**OREN 207**

1. **Rendement** : Servir dans un corps de Cadets de la Marine
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur le service dans un corps de Cadets de la Marine, y compris :
  - a. identifier les occasions d'instruction disponibles dans la phase deux;
  - b. reconnaître les aspects historiques des Cadets de la Marine royale canadienne;
  - c. reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local; et
  - d. identifier les occasions d'instruction en été de la deuxième année.
4. **Remarques** :
  - a. L'OCOM M207.01 (Identifier les occasions d'instruction de la phase deux) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
  - b. L'OCOM M207.04 (Reconnaître les occasions d'instruction du CIEC de la phase deux) doit se dérouler avant l'échéance des candidatures au CIEC.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 207 est conçue pour augmenter les connaissances des cadets pour servir dans un corps de Cadets de la Marine :
    - (1) l'OCOM C207.01 (Décrire la structure des grades des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale du Canada);
    - (2) l'OCOM C207.02 (Visiter un corps ou un escadron de cadets local);
    - (3) l'OCOM C207.03 (Reconnaître l'histoire de l'unité d'affiliation); et
    - (4) l'OCOM C207.04 (Participer à une visite de l'unité d'affiliation).
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de la phase un comme instruction complémentaire pour la phase deux, plus précisément l'OCOM C107.03 (Participer à une activité relative à l'histoire du corps de cadets).
  - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 207 se limite à un total de huit périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Le corps de cadets n'est pas obligé d'utiliser toutes les huit périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M207.01**

1. **Rendement** : Identifier les occasions d’instruction de la phase deux
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des documents de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d’instruction de la phase deux;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l’aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d’instruction de la phase deux, incluant :
  - a. l’instruction obligatoire; et
  - b. l’instruction complémentaire.
4. **Points d’enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier l’instruction obligatoire de la phase deux, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l’instruction commune aux éléments marine, armée et aérien des OCC, incluant :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) le civisme;</li> <li>(2) le service communautaire;</li> <li>(3) le leadership;</li> <li>(4) la bonne forme physique et le mode de vie sain;</li> <li>(5) les sports récréatifs;</li> <li>(6) le tir de précision avec la carabine à air comprimé;</li> <li>(7) la connaissance générale des cadets; et</li> <li>(8) l’exercice militaire.</li> </ol> </li> <li>b. l’instruction propre à l’élément marine, incluant :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la Marine canadienne et milieu maritime;</li> <li>(2) le travail de cordages;</li> </ol> </li> </ol>	Activité en classe	15 min	A0-010

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) l'opération de petites embarcations; (4) les opérations sur un bâtiment; et (5) la navigation à voile.			
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de la phase deux.	Exposé interactif	5 min	Voir les Remarques au para. 11
PE3	Diriger une activité sur les occasions d'instruction de la phase deux.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. | Activité en classe :      | 20 min |
| c. | Exposé interactif :       | 5 min  |
| d. | Total :                   | 30 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 afin de présenter aux cadets l'instruction de la phase deux et de susciter leur intérêt sur les sujets.

7. **Documents de référence :**

- A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A0-045 Cadets Canada. (2007). *À propos du programme*. Extrait le 19 février 2007 du site [http://www.cadets.ca/about-nous/histo\\_e.asp](http://www.cadets.ca/about-nous/histo_e.asp).
- C0-013 Patrimoine canadien. *Cérémonial et promotion des symboles canadiens*. (2007). Extrait le 4 mai 2007 du site [http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/sc-cs/index\\_f.cfm](http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/sc-cs/index_f.cfm).
- C0-081 Citoyenneté et Immigration Canada. (aucune date). *Droits et responsabilités des citoyens canadiens*. Extrait le 4 avril 2007 du site <http://cic.gc.ca/English/citizen/rights-fs.html>.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- des documents de cours des OCOM et OREN de l'instruction de la phase deux qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexe A;
- du ruban;
- des affiches qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexes C et D.

9. **Matériel d'apprentissage :**
  - a. des documents des OCOM et OREN de l'instruction de la phase deux qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexe A;
  - b. une activité en classe qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexe B; et
  - c. des affiches qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexes C et D.
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :** Consulter le plan d'instruction annuel du corps de cadets pour obtenir les occasions d'instruction complémentaire de la phase deux pour le PE2.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M207.02**

1. **Rendement** : Reconnaître les aspects historiques des Cadets de la Marine royale canadienne (CMRC)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître les aspects historiques des CMRC, incluant :
  - a. les dates importantes du Programme des Cadets de la Marine; et
  - b. la Ligue navale du Canada (LNC).
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Introduire des événements importants dans le Programme des Cadets de la Marine, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la formation d'associations d'exercice militaire;</li> <li>b. la fondation de la LNC;</li> <li>c. le cadre d'officiers;</li> <li>d. les répercussions de la Première Guerre Mondiale;</li> <li>e. les répercussions de la Seconde Guerre Mondiale;</li> <li>f. l'ajout de « Royal » au titre;</li> <li>g. l'unification des Forces canadiennes; et</li> <li>h. l'inclusion des filles dans le Programme des cadets.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A0-045 C1-058
PE2	<p>Présenter des dates importantes au sein de la Ligue navale du Canada, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la formation et les débuts;</li> <li>b. les répercussions de la Première Guerre Mondiale;</li> <li>c. les répercussions de la Seconde Guerre Mondiale; et</li> <li>d. la formation du Corps de cadets de la Ligue navale.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C1-058

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une activité sur les aspects historiques des CMRC.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :       | 20 min |
| c. | Activité en classe :      | 5 min  |
| d. | Total :                   | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter aux cadets les aspects historiques des CMRC.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- A0-045 Cadets Canada. (2007). *Au sujet des cadets – Histoire*. Extrait le 19 février 2007 du site [http://www.cadets.ca/about-nous/histo\\_e.asp](http://www.cadets.ca/about-nous/histo_e.asp).
- C1-097 La Ligue navale du Canada. (2007). *Historique*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.navyleague.ca/fra/bienvenue/historique.asp>.
- C1-097 La Ligue navale du Canada. (2007). *Critical Dates*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.navyleague.ca/fra/bienvenue/dates.asp>.

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- Le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexe F.

9. **Matériel d'apprentissage :** Le jeu de mots croisés qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexe E.10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M207.03**

1. **Rendement** : Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir répondant et comité et succursale répondant.	Exposé interactif	5 min	A0-040 (p. 6/40)
PE2	Décrire l'organisme répondant local, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la division locale de la Ligue navale du Canada (LNC) à titre de premier répondant;</li> <li>b. les postes;</li> <li>c. le corps de cadets peut avoir un répondant secondaire, comme :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) les comités de parents;</li> <li>(2) la Légion royale canadienne;</li> <li>(3) le Lion Clubs; et</li> <li>(4) les Rotary Clubs; etc.</li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C1-068 C1-069
PE3	Expliquer le rôle et les responsabilités du comité ou de la succursale répondant, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. faire des campagnes de financement;</li> <li>b. recruter des cadets;</li> <li>c. attirer des officiers au corps de cadets;</li> <li>d. présélectionner les bénévoles;</li> <li>e. fournir des bureaux et des installations de formation appropriées;</li> <li>f. participer aux nominations des grades des cadets supérieurs;</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C1-058

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	g. participer à la sélection des échanges/ CIEC; et			
	h. participer aux sélections pour les décorations et les prix.			

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :       | 25 min |
| c. | Total :                   | 30 min |

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au rôle et aux responsabilités du répondant local et de leur présenter la matière de base sur le répondant local du corps de cadets.

7. **Documents de référence :**

- A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C1-068 La Ligue navale du Canada. (2002). *Guide à l'intention des succursales : Partie un*. Ottawa, ON, La Ligue navale du Canada.
- C1-069 La Ligue navale du Canada. (2002). *Guide à l'intention des succursales : Partie deux*. Ottawa, ON, La Ligue navale du Canada.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Un membre de la LNC locale peut présenter cet OCOM. Le conférencier doit être informé des PE avant la leçon.

**OCOM M207.04**

1. **Rendement** : Identifier les occasions d’instruction de deuxième année du CIEC
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l’aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d’instruction de la deuxième année, incluant :
  - a. les domaines d’intérêt;
  - b. les cours offerts dans chaque domaine d’intérêt; et
  - c. les conditions préalables au cours pour chaque domaine d’intérêt.
4. **Points d’enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des domaines spécialisés pour l’instruction de la deuxième année au CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le leadership;</li> <li>b. le tir de précision;</li> <li>c. l’exercice militaire et les activités du cérémonial;</li> <li>d. le conditionnement physique et les sports;</li> <li>e. la musique;</li> <li>f. la navigation en voilier; et</li> <li>g. le matelotage.</li> </ol>	Discussion de groupe	10 min	A0-010 A1-019
PE2	Décrire les cours de la deuxième année au CIEC, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les cours communs :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) conditionnement physique et sports de base; et</li> <li>(2) musique militaire – musicien élémentaire;</li> </ol> </li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A0-010 A0-033 A1-019

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. cours élémentaires : (1) le leadership de niveau élémentaire; (2) la voile élémentaire; et (3) le matelotage élémentaire; et c. les conditions préalables pour chaque cours de trois semaines.			

5. **Durée :**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Discussion de groupe :	10 min
c. Exposé interactif :	15 min
d. Total :	30 min

6. **Justification :**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC et de stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence** : A1-019 OAIC 31-03. D Cad 2. (2006). *Aperçu du Programme des Cadets de la Marine*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cette OCOM doit se dérouler avant l'échéance des candidatures de l'instruction d'été du détachement de cadets ou de la région applicable.
- b. Il est fortement recommandé de remplir les formulaires de demande d'instruction d'été (CF 51) pendant une séance d'instruction après la conduite de cet OCOM.
- c. Les corps de cadets peuvent choisir de consacrer deux périodes d'instruction complémentaire additionnelles afin de prolonger l'OCOM en une séance qui inclut un séminaire informatif pour les parents, etc.

**OCOM C207.01**

1. **Rendement** : Décrire la structure des grades des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale du Canada
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire la structure des grades suivants :
  - a. les Cadets royaux de l'Armée canadienne; et
  - b. les Cadets de l'Aviation royale du Canada.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la structure des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. soldat (sdt);</li> <li>b. caporal (cpl);</li> <li>c. caporal-chef (cplc);</li> <li>d. sergent (sgt);</li> <li>e. adjudant (adj);</li> <li>f. adjudant-maître (adjum);</li> <li>g. adjudant-chef (adjuc);</li> <li>h. Cadet de l'Air (CA);</li> <li>i. cadet de l'air de de 1<sup>re</sup> classe (cdt 1);</li> <li>j. caporal (cpl);</li> <li>k. caporal de section (cpl s);</li> <li>l. sergent (sgt);</li> <li>m. sergent de section (sgt s);</li> <li>n. adjudant de 2<sup>e</sup> classe (adj 2); et</li> <li>o. adjudant de 1<sup>re</sup> classe (adj 1).</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A3-004 (p. 1 à 9) A2-030 (p. 1/5 à 5/5, A-1/1, et B-1/2)
PE2	Diriger une activité afin de familiariser les cadets à la structure des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :       | 10 min |
| c. | Activité en classe :      | 15 min |
| d. | Total :                   | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets à la structure des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-030 OAIC 40-03 D Cad 4. (2005). *Grades des Cadets de l'Armée et effectif des corps de cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-004 OAIC 51-02 D Cad 4. (2007). *Promotions des Cadets de l'Air*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. Des documents de cours qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexes H à J.

9. **Matériel d'apprentissage :** Le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 7, annexe G.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C207.02**

1. **Rendement** : Visiter un corps ou un escadron de cadets local
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Le commandant du corps de cadets déterminera les conditions environnementales appropriées à cette instruction.
3. **Norme** : Le cadet doit visiter un corps ou un escadron de cadets afin de se familiariser avec les différences dans l'instruction des cadets au sein d'un élément et entre les éléments.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une visite à un corps ou à un escadron de cadets et ses installations, en mettant en évidence les points suivants :
  - a. préciser le nombre de membres du personnel et de cadets; et
  - b. décrire les éléments suivants :
    - (1) l'instruction obligatoire élémentaire;
    - (2) les choix d'instruction complémentaire du corps ou de l'escadron de cadets;
    - (3) l'histoire et les traditions :
      - (a) de l'élément;
      - (b) du corps ou de l'escadron de cadets; et
      - (c) de l'unité d'affiliation; et
    - (4) quelques voyages ou échanges auxquels a participé le corps ou l'escadron de cadets.
5. **Durée** :
 

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification** : La sortie éducative a été choisie pour cette leçon puisqu'elle renforce les connaissances par le cadet de la matière déjà enseignée à l'OCOM C207.01 (Décrire la structure des grades des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale du Canada) et initie le cadet à l'instruction donnée par les autres éléments, par la participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. On recommande que l'OCOM C207.01 (Décrire la structure des grades des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale du Canada) se déroule avant cette visite.
- b. Une visite à un corps de cadets de la Ligue navale peut également se dérouler pour cet OCOM.
- c. Cette sortie éducative peut aussi se dérouler lors d'une journée d'instruction assistée ou lors d'une séance complémentaire.
- d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

**OCOM C207.03**

1. **Rendement** : Décrire l'unité d'affiliation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire l'unité d'affiliation.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'unité d'affiliation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. sa taille;</li> <li>b. son emplacement;</li> <li>c. son rôle au sein des FC;</li> <li>d. la date de sa formation;</li> <li>e. les immeubles qu'elle occupe;</li> <li>f. les traditions de l'unité;</li> <li>g. ses anciens et futurs déploiements;</li> <li>h. ses membres honorés ou médaillés;</li> <li>i. son rôle par rapport au corps de cadets; et</li> <li>j. d'autres faits intéressants.</li> </ol>	Exposé interactif	15 min	
PE2	Diriger une activité sur l'unité d'affiliation.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 15 min
  - c. Activité en classe : 10 min
  - d. Total : 30 min

6. **Justification** :
  - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets à l'histoire de l'unité d'affiliation et de stimuler l'intérêt.
  - b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour l'histoire de l'unité d'affiliation.

7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Un membre du corps de cadets ou de l'unité d'affiliation peut enseigner cette leçon.
  - b. Si l'unité d'affiliation a accès au matériel de promotion, elle peut l'utiliser comme référence ou comme matériel d'apprentissage.
  - c. Les sujets qui se trouvent au PE1 peuvent être différents pour chaque unité d'affiliation. L'instructeur doit trouver des faits intéressants de l'unité d'affiliation avant la leçon.
  - d. Les affiches créées au cours de cette leçon peuvent être exposées lors de la cérémonie militaire de la revue annuelle.

**OCOM C207.04**

1. **Rendement** : Participer à une visite de l'unité d'affiliation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Le commandant du corps de cadets déterminera les conditions environnementales appropriées à cette instruction.
3. **Norme** : Le cadet doit visiter l'unité d'affiliation afin de se familiariser à la relation entre les Forces canadiennes (FC) et le Programme des cadets.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une visite à l'unité d'affiliation et ses installations, en mettant en évidence les points suivants :
  - a. la taille de l'unité d'affiliation;
  - b. le rôle que l'unité d'affiliation joue au sein des FC;
  - c. la date de formation de l'unité d'affiliation;
  - d. les immeubles que l'unité d'affiliation occupe;
  - e. tout déploiement auquel a participé l'unité d'affiliation;
  - f. tout membre honoré ou médaillé de l'unité d'affiliation;
  - g. son rôle au sein du corps de cadets; et
  - h. d'autres faits intéressants.
5. **Durée** :
 

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification** : La sortie éducative a été choisie pour cette leçon puisqu'elle renforce les connaissances du cadet sur l'unité d'affiliation tout en l'informant du rôle de l'unité d'affiliation au sein du corps ou de l'escadron de cadets.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Si un instructeur du corps de cadets est responsable de la visite, il doit faire une recherche à l'avance sur tous les points d'enseignement.
- b. Cette sortie éducative peut aussi se dérouler lors d'une journée d'instruction assistée ou lors d'une séance complémentaire.
- c. Si l'unité d'affiliation a accès au matériel de promotion, elle peut l'utiliser comme référence ou comme matériel d'apprentissage.
- d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

**OREN 208**

1. **Rendement** : Exécuter l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les commandements;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade, incluant :
  - a. la façon de tourner à gauche et à droite en marchant;
  - b. la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois, à partir de la halte; et
  - c. la formation de la file indienne par l'escouade en ligne, à partir de la halte.
4. **Remarques** : On conseille aux instructeurs de suivre l'ordre des OCOM, car les OCOM ultérieurs dépendent des OCOM précédents.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire de l'OREN 208 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux corps de cadets qui s'intéressent à l'exercice militaire, de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
    - (1) l'OCOM C208.01 (S'exercer à la cérémonie militaire dans le cadre d'une revue) permet la pratique de l'instruction obligatoire de la phase un; et
    - (2) l'OCOM C208.02 (Exécuter l'exercice militaire avec des armes).
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de la phase un comme instruction complémentaire pour la phase deux, plus précisément l'OCOM C108.01 (Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires). On peut choisir les mouvements d'exercice militaire de l'A-PD-201-000/PT-000, chapitre 2 ou 3.
  - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 208 se limite à un total de neuf périodes, dont un maximum de six périodes peuvent être utilisées pour appuyer l'OCOM C108.01 (Exécuter les mouvements d'exercice militaire supplémentaires) et l'OCOM C208.01 (S'exercer à la cérémonie militaire dans le cadre d'une revue), qui doivent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M208.01**

1. **Rendement** : Tourner à gauche et à droite en marchant
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les commandements;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit tourner à gauche et à droite en marchant à titre de membre d'une escouade.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon de tourner à gauche en marchant et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 3-29 et 3-30)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tourner à droite en marchant et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 3-31)

5. **Durée** :

- |                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion :    | 10 min |
| b. Démonstration et exécution : | 50 min |
| c. Total :                      | 60 min |

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de tourner en marchant, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

**OCOM M208.02**

1. **Rendement** : Former une file indienne de la halte
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les commandements;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit exécuter, à titre de membre d'une escouade, la formation de la file indienne à partir de la halte, y compris :
  - a. la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois, à partir de la halte; et
  - b. la formation de la file indienne par l'escouade en ligne, à partir de la halte.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois à partir de la halte et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 3-43 et 3-44)
PE2	Expliquer et démontrer la formation de la file indienne par l'escouade en ligne à partir de la halte et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 3-45 et 3-46)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Démonstration et exécution : 25 min
  - c. Total : 30 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la formation de la file indienne à partir de la halte, sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

**OCOM C208.01**

1. **Rendement** : S'exercer à la cérémonie militaire dans le cadre d'une revue
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les commandements;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit participer à une revue d'un exercice de cérémonie militaire choisi parmi les OCOM M108.01 à M108.11.
4. **Points d'enseignement** : Selon le document de référence.
5. **Durée** :
 

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Démonstration et exécution :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice de cérémonie militaire, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
  - b. Un maximum de deux périodes a été prévu pour cet OCOM afin d'effectuer la révision de tout exercice militaire obligatoire appris aux OCOM M108.01 à M108.11.
  - c. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
  - d. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C208.02**

1. **Rendement** : Exécuter l'exercice militaire avec des armes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les commandements;
    - (2) un fusil pour l'exercice;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-053/PT-001, *Manuel de l'exercice militaire et du cérémonial des Cadets de la Marine*, chapitre 2, le cadet doit exécuter l'exercice militaire avec des armes à titre de membre d'une escouade.
4. **Points d'enseignement** : Selon le document de référence.
5. **Durée** :
 

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Démonstration et exécution :	230 min
c. Total :	240 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice militaire avec armes, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-038 A-CR-CCP-053/PT-001 D Cad. (2000). *Manuel de l'exercice militaire et du cérémonial des Cadets de la Marine*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Un fusil pour l'exercice militaire.
9. **Matériel d'apprentissage** : Un fusil pour l'exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour faire les démonstrations de cette leçon.
  - b. La répartition recommandée des leçons portant sur l'exercice militaire de base avec des armes est la suivante :
    - (1) adopter les positions « garde-à-vous », « en place repos » et « repos » avec armes, y compris (une période) :
      - (a) la position du « garde-à-vous »;
      - (b) de la position « garde à vous » à la position « en place repos »;

- (c) de la position « en place repos » à la position « repos »;
  - (d) de la position « repos » à la position « en place repos »; et
  - (e) de la position « en place repos » à la position « garde à vous »;
  - (2) exécuter les positions « au sol armes » et « ramassez armes » (une période);
  - (3) exécuter de la position au pied armes à la position sur l'épaule armes et de la position sur l'épaule armes à la position au pied armes (une période);
  - (4) exécuter l'alignement d'une escouade avec armes (une période);
  - (5) exécuter les saluts avec armes à la halte, y compris (deux périodes) :
    - (a) salut à la position sur l'épaule armes;
    - (b) de la position sur l'épaule armes à la position présentez armes; et
    - (c) de la position présentez armes à la position sur l'épaule armes; et
  - (6) marcher et arrêter au pas cadencé avec armes (une période).
- c. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

**OREN 211**

1. **Rendement** : Participer à des activités compétitives de biathlon d'été
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
    - (2) des lunettes de sécurité;
    - (3) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé des cadets;
    - (4) des contenants pour les plombs;
    - (5) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
    - (6) les ordres permanents du champ de tir local;
    - (7) de la supervision; et
    - (8) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales :
    - (1) Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8; et
    - (2) Un parcours établi de course d'environ 500 à 1000 m.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit, à titre de membre d'une section, participer à des activités compétitives de biathlon d'été, incluant :
  - a. courir un circuit de 500 à 1000 m;
  - b. effectuer un exercice de tir de groupement de huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
  - c. courir un deuxième circuit de 500 à 1000 m;
  - d. effectuer un exercice de tir de groupement de huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
  - e. courir un dernier circuit de 500 à 1000 m;
  - f. terminer la course.
4. **Remarques** :
  - a. Les cadets doivent avoir complété l'OREN C111 (Participer à une activité de biathlon d'été) avant de participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
  - b. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.
  - c. Toutes les activités du champ de tir doivent être supervisées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).

5. **Matière complémentaire :**

- a. L'OREN 211 (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique qui vise à donner au cadet une occasion de participer à des activités compétitives de biathlon d'été.
- b. Les corps ou les escadrons qui décident de compléter l'OREN 211 à titre d'instruction complémentaire peuvent compléter les OCOM C211.01 à C211.03 ou l'ensemble des OCOM C211.01 à C211.04. Les corps ou les escadrons ne peuvent pas compléter l'OCOM C211.04 (Participer à une activité compétitive de biathlon d'été) si les cadets n'ont pas complété les OCOM C211.01 à C211.03.
- c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 211 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée.

**OCOM C211.01**

1. **Rendement** : Reconnaître les occasions de biathlon civil
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître les occasions de biathlon civil, incluant :
  - a. les occasions d'instruction; et
  - b. les événements compétitifs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter les occasions d'entraînement pour le biathlon aux échelons local, provincial ou territorial, national et international.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-148 C0-149
PE2	Présenter les occasions de biathlon compétitif aux échelons local, provincial ou territorial, national et international.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-148
PE3	Identifier les biathlons célèbres qui ont été initiés à leur sport grâce au Programme des cadets du Canada.	Exposé interactif	5 min	A0-049 C0-082 C0-153

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Total : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux événements de biathlon civil et stimuler leur intérêt.
7. **Documents de référence** :
  - a. A0-042 Unité régionale de soutien aux cadets (Centre). (2007). *Programme de sécurité pour le tir de précision et les armes à feu à l'intention des cadets*. Extrait le 18 avril 2007 du site [http://www.central.cadets.ca/events/biath\\_cadetmarksman\\_f.html](http://www.central.cadets.ca/events/biath_cadetmarksman_f.html).

- b. C0-082 Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.biathloncanada.ca>.
  - c. C0-148 Union Internationale de Biathlon (2007). *Union Internationale de Biathlon*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.biathlonworld.com>.
  - d. C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, ON, Biathlon Canada.
  - e. C0-153 Bibliothèque et Archives Canada. (2000). *Myriam Bédard*. Extrait le 30 avril 2007 du site <http://www.collectionscanada.ca/femmes/002026-223-f.html>.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

**OCOM C211.02**

1. **Rendement** : Courir sur un terrain à géographie différente
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement composé de terrains à géographie différente assez grand pour y établir un parcours de course de 20 à 40 m.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
  - a. participer à un échauffement;
  - b. se pratiquer à courir sur un terrain à géographie différente; et
  - c. participer à une récupération.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les techniques de course sur un terrain à géographie différente, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la posture et l'alignement du corps;</li> <li>b. la position du pied; et</li> <li>c. l'endurance.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C0-080
PE2	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. étirer les muscles;</li> <li>b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;</li> <li>c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et</li> <li>d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.</li> </ol>	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils courent sur un terrain à géographie différente.	Activité pratique	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE5	Décrire comment créer et mettre en œuvre un programme de course.	Exposé interactif	5 min	C0-146

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :       | 10 min |
| c. | Activité pratique :       | 15 min |
| d. | Total :                   | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE5 afin d'initier les cadets aux techniques de course sur un terrain à géographie différente et sur la façon de mettre en œuvre un programme de course.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à la course sur un terrain à géographie différente dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 16 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (aucune date). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.

- g. C0-080 Cool Running. (2007). *Fitness and Performance*. Extrait le 12 février 2007 du site [http://www.coolrunning.com/engine/2/2\\_3/181.shtml](http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml).
- h. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20<sup>th</sup> Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- i. C0-146 Will-Weber, M. (2006). *Runner's World: Beginner's: Training: First Steps*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.runnersworld.com/article/printer/1,7124,s6-380-381-386-678-0.00.html>.
- j. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#11>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier) approprié au secteur d'entraînement; et
- b. un sifflet.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** On peut utiliser des escaliers à la place d'un terrain à géographie différente.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C211.03**

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
    - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
    - (3) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
    - (4) des lunettes de sécurité;
    - (5) un tapis de tir;
    - (6) de la supervision; et
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine), réviser les techniques pour tenir la carabine en utilisant la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-7 et 2-8)
PE2	Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Diriger une activité de tir à la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.	Activité pratique	10 min	
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. **Durée :**

- |                              |        |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. Exposé interactif :       | 5 min  |
| c. Activité pratique :       | 20 min |
| d. Total :                   | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de réviser les techniques pour tenir la carabine en utilisant la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir à la carabine à air comprimé des cadets en utilisant la bretelle de la carabine, après une activité physique.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Programme de tir de précision des cadets : Manuel de référence*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- c. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 16 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- d. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- e. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- f. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- g. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- h. C0-080 Cool Running. (2007). *Cool Running*. Extrait le 12 février 2007 du site [http://www.coolrunning.com/engine/2/2\\_3/181.shtml](http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml).
- i. C0-085 Daisy Outdoor Products. (2006). *AVANTI Competition Pellet Rifle: Operation Manual: AVANTI Legend Model 853*. Rogers, AR, Daisy Outdoor Products.
- j. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20<sup>th</sup> Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#11>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. des tapis de tir;
- c. des carabines à air comprimé des cadets; et
- d. une bretelle pour carabine à air comprimé des cadets.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets;
- b. une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
- c. des lunettes de sécurité;
- d. des cadres de cibles; et
- e. une bretelle pour carabine à air comprimé des cadets.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** L'OCOM C206.01 doit être complété avant cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C211.04**

1. **Rendement** : Participer à une activité compétitive de biathlon d'été
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
    - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
    - (3) des lunettes de sécurité;
    - (4) des plombs de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé;
    - (5) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
    - (6) de la supervision; et
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales :
    - (1) Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002;
    - (2) Un parcours de course de 500 à 1000 m sur un terrain à géographie différente.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, incluant :
  - a. courir un circuit de 500 à 1000 m;
  - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
  - c. courir un deuxième circuit de 500 à 1000 m;
  - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
  - e. courir un dernier circuit de 500 à 1000 m;
  - f. terminer la course.
4. **Points d'enseignement** :
  - a. Expliquer les composantes d'une activité compétitive de biathlon d'été, incluant :
    - (1) le déroulement du cours;
    - (2) les règles et règlements;
    - (3) le pointage;
    - (4) les pénalités; et
    - (5) les zones interdites.

- b. Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
  - (1) étirer les muscles;
  - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
  - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin;
  - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
- c. Diriger une activité compétitive de biathlon d'été conformément au paragraphe 3. Les précisions sur le déroulement du cours et la disposition du champ de tir se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 9, annexe C.
- d. Diriger une récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
  - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures;
  - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal;
  - (3) étirer les muscles.

5. **Durée :**

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Activité pratique : 155 min
- d. Total : 180 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de montrer l'application des règles, des principes et des concepts d'un biathlon d'été.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets au biathlon d'été. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Programme de tir de précision des cadets: manuel de référence*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-032 Cadets Canada. (2002). *Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-036 Cadets Canada. (aucune date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats du biathlon*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- e. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.

- f. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- g. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- h. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- i. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- j. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20<sup>th</sup> Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. des carabines à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- b. des bretelles de carabine à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- c. des lunettes de sécurité (une paire par pas de tir);
- d. des tapis de tir (deux par pas de tir);
- e. des cadres de cible (un par pas de tir);
- f. des cibles BART (une par pas de tir);
- g. des feuilles de pointage pour le biathlon, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- h. des feuilles de contrôle du parcours, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- i. des feuilles de notation des tirs, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- j. un tableau d'affichage; et
- k. des chronomètres.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des carabines à air comprimé des cadets;
- b. des bretelles de carabine à air comprimé des cadets;
- c. des lunettes de sécurité;
- d. des tapis de tir;
- e. des cadres de cible;

- f. des plombs de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé;
- g. des contenants pour les plombs;
- h. des cadres de cible; et
- i. des cibles BART.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Les résultats devraient être affichés pour que les cadets puissent les voir. L'OREN 211 correspond à une activité d'instruction complémentaire. L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
- b. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant de donner cette leçon : C111.01 (Participer à une séance d'information sur le biathlon), C111.02 (Courir des sprints courts), C111.03 (Introduction aux compétences de tir de précision pour le biathlon d'été en utilisant la carabine à air comprimé des cadets), C211.01 (Reconnaître les occasions de biathlon civil), C211.02 (Courir sur un terrain à géographie différente) et C211.03 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique).

**FAMILIARISATION DES FORCES ARMÉES CANADIENNES (FAC)**

**1. OREN X20 – Participer à la familiarisation des FAC**

Le présent OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Norme de qualification et plan de la phase un*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 221**

1. **Rendement** : Gréer les palans
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la ficelle de surliure;
    - (2) du cordage à trois brins;
    - (3) des outils de coupe;
    - (4) des épissoirs;
    - (5) des crocs;
    - (6) des poulies simples;
    - (7) des poulies doubles;
    - (8) un espar;
    - (9) une boîte;
    - (10) une charge de 22 kg (50 livres [lb]) ou moins;
    - (11) de la supervision; et
    - (12) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit gréer des palans, y compris :
  - a. utiliser une estrope pour élinguer;
  - b. moucheter un croc;
  - c. capeler des poulies; et
  - d. gréer les palans suivants :
    - (1) un cartahu simple;
    - (2) un cartahu double;
    - (3) un palan double en trois; et
    - (4) un palan double.
4. **Remarques** :
  - a. L'évaluation de l'OREN 221 sera effectuée lors de M321.02 (Gréer une bigue) de la phase trois.
  - b. Du cordage à trois brins est nécessaire pour compléter l'estrope de l'OREN 221.

5. **Matière complémentaire :**

- a. La matière complémentaire liée à l'OREN 221 est conçue pour augmenter les compétences du travail de cordages grâce à un éventail d'activités :
  - (1) l'OCOM C221.01 (Faire une épissure renversée);
  - (2) l'OCOM C221.02 (Faire une épissure à œil); et
  - (3) l'OCOM C221.03 (Faire une épissure longue).
- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de la phase un comme instruction complémentaire de la phase deux, plus précisément :
  - (1) l'OCOM C121.01 (Surlier l'extrémité d'un cordage à l'aide d'une surliure à demi nœuds);
  - (2) l'OCOM C121.02 (Surlier l'extrémité d'un cordage à l'aide d'une surliure bridée);
  - (3) l'OCOM C121.03 (Effectuer un nœud de fouet); et
  - (4) l'OCOM C121.04 (Effectuer une demi-clé à transfiler).
- c. Lorsqu'il choisit la matière complémentaire de la phase un, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 221 se limite à un total de six périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser toutes les six périodes.

**OCOM M221.01**

1. **Rendement** : Utiliser une estrope pour l'élingage
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) du cordage à trois brins;
    - (2) des épissoirs;
    - (3) un espar;
    - (4) de la supervision; et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit élinguer une estrope en effectuant une épissure carrée dans le cordage.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire une estrope, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. ce que c'est; et</li> <li>b. son utilisation.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C1-003 (p. 192 et 193)
PE2	Démontrer la façon d'effectuer une estrope en faisant une épissure carrée dans le cordage et demander aux cadets d'en effectuer.	Démonstration et exécution	60 min	A1-004 (p. 5-57, 5-58, 5-10 et 5-11)
PE3	Démontrer la façon d'utiliser une estrope pour élinguer les objets suivants et demander aux cadets de répéter l'exercice : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un espar; et</li> <li>b. une boîte.</li> </ol>	Démonstration et exécution	20 min	C1-003 (p. 193 à 195)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 5 min
  - c. Démonstration et exécution : 80 min
  - d. Total : 90 min

6. **Justification :**

- a. Un exposé interactif a été choisi pour le PE1 parce qu'il permet à l'instructeur de stimuler l'intérêt pour l'élingage d'une estrope.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment utiliser une estrope pour l'élingage, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C1-003 (ISBN II 770973 5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. du cordage à trois brins;
- c. des épissoirs;
- d. un espar;
- e. une boîte;
- f. une estrope munie d'une épissure carrée;
- g. de la ficelle de surliure; et
- h. un outil de coupe.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. les documents de cours qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe A et à l'annexe B ou C;
- b. deux mètres de cordage à trois brins;
- c. des épissoirs;
- d. un espar;
- e. une boîte;
- f. une estrope munie d'une épissure carrée; et
- g. de la ficelle de surliure.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M221.02**

1. **Rendement** : Moucheter un croc
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la ficelle de surliure;
    - (2) des outils de coupe;
    - (3) un croc;
    - (4) de la supervision; et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit moucheter un croc afin d'empêcher une corde ou une charge de glisser d'un croc ouvert.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la façon de moucheter un croc, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. ce que c'est; et</li> <li>b. son utilisation.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A1-004 (p. 5-45 et 5-46) C1-003 (p. 171 et 154)
PE2	Démontrer comment moucheter un croc et demander aux cadets de répéter.	Démonstration et exécution	50 min	A1-004 (p. 5-45 et 5-46)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 5 min
  - c. Démonstration et exécution : 50 min
  - d. Total : 60 min

6. **Justification** :
  - a. Un exposé interactif a été choisi pour le PE1 parce qu'il permet à l'instructeur de stimuler l'intérêt de moucheter un croc.
  - b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment moucheter un croc, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C1-003 (ISBN II 770973 5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. un croc;
- c. de la ficelle de surliure; et
- d. un outil de coupe.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un croc;
- b. de la ficelle de surliure; et
- c. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe D.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** On peut utiliser des cintres au lieu des crocs. Plier une extrémité du cintre afin qu'elle serve de pointe du croc.

**OCOM M221.03**

1. **Rendement** : Capeler des poulies
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) du cordage;
    - (2) une poulie simple;
    - (3) une poulie double;
    - (4) de la supervision; et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit capeler des poulies, y compris :
  - a. identifier les parties d'une poulie; et
  - b. identifier les types de poulie.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les parties d'une poulie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le collet;</li> <li>b. la joue;</li> <li>c. l'essieu;</li> <li>d. le ringot;</li> <li>e. le col;</li> <li>f. le réa;</li> <li>g. le clan;</li> <li>h. le raccord supérieur (œil); et</li> <li>i. la plaque de marquage.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A1-004 (p. 5-94) C1-003 (p. 210)
PE2	Décrire les poulies pour capeler, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les poulies simples; et</li> <li>b. les poulies doubles.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A1-004 (p. 5-94 et 5-95) C1-003 (p. 218)
PE3	Démontrer comment capeler un cordage dans une poulie et demander aux cadets de répéter.	Démonstration et exécution	10 min	A1-004 (p. 5-94) C1-003 (p. 216)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une activité visant à capeler des poulies.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion :    | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 10 min |
| d. | Activité en classe :         | 5 min  |
| e. | Total :                      | 30 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les poulies et de stimuler l'intérêt.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de capeler une corde dans une poulie, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE4, parce que c'est une façon interactive de renforcer la façon de capeler une poulie et de confirmer la compréhension de la matière.

7. **Documents de référence :**

- A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C1-003 (ISBN II 770973 5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- deux mètres de cordage;
- une poulie simple;
- une poulie double; et
- un outil de coupe.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- deux mètres de cordage;
- une poulie simple;
- une poulie double;
- des étiquettes de poulie qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe E;

e. du ruban; et

f. un sac.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M221.04**

1. **Rendement** : Identifier les composants des palans
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un palan à cartahu simple;
    - (2) un palan à cartahu double;
    - (3) un palan double en trois;
    - (4) un palan double;
    - (5) des étiquettes;
    - (6) une charge de 22 kg (50 livres [lb]) ou moins;
    - (7) de la supervision; et
    - (8) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
  - a. identifier les parties d'un palan;
  - b. trouver la démultiplication; et
  - c. déterminer si un palan est assemblé en avantage ou en désavantage.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les palans, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les types, incluant :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) un cartahu simple;</li> <li>(2) un cartahu double;</li> <li>(3) un palan double en trois; et</li> <li>(4) un palan double; et</li> </ol> </li> <li>b. leur utilisation.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C1-047 (p. 3-153 à 3-155)
PE2	Décrire les parties d'un palan, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la poulie fixe;</li> <li>b. le dormant;</li> <li>c. le courant de halage;</li> <li>d. la poulie mobile;</li> </ol>	Activité en classe	10 min	C1-047 (p. 3-151)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. le courant; et f. la charge. Diriger une activité où les cadets doivent étiqueter les parties d'un palan.			
PE3	Décrire la démultiplication mécanique, y compris : a. ce que c'est; b. comment le déterminer; et c. comment déterminer si un palan est assemblé en avantage ou en désavantage.	Exposé interactif	20 min	C1-047 (p. 3-150 et 3-151)
PE4	Décrire le rapport de vitesse, y compris : a. ce que c'est; et b. comment le déterminer.	Exposé interactif	10 min	C1-047 (p. 3-151)

5. **Durée :**

- |                              |        |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif :       | 40 min |
| c. Activité en classe :      | 10 min |
| d. Total :                   | 60 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE3 et PE4 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les composants des palans et de stimuler l'intérêt dans le travail de cordages.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de confirmer la compréhension des parties d'un palan.

7. **Documents de référence :**

- C1-003 (ISBN 11-770973-5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery.
- C1-047 (ISBN 0-11-772695-8)/BON-050-002/PT-004 Command of the Defence Council. (1995). *BR 67 Admiralty Manual of Seamanship*. Londres, Angleterre, HMSO Publications Centre.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- un palan à cartahu simple, y compris :
  - une poulie simple;
  - deux mètres de cordage; et
  - une charge de 22 kg (50 lb) ou moins;

- c. un palan à cartahu double, y compris :
  - (1) deux poulies simples;
  - (2) six mètres de cordage; et
  - (3) une charge de 22 kg (50 lb) ou moins;
- d. un palan double en trois, y compris :
  - (1) une poulie simple;
  - (2) une poulie double;
  - (3) huit mètres de cordage; et
  - (4) une charge de 22 kg (50 lb) ou moins;
- e. un palan double, y compris :
  - (1) deux poulies doubles;
  - (2) 10 mètres de cordage; et
  - (3) une charge de 22 kg (50 lb) ou moins;
- f. des étiquettes sur lesquelles sont écrits : courant, dormant, courant de halage, poulie fixe, poulie mobile et charge qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe F; et
- g. la clé de correction qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe H.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un palan à cartahu simple;
- b. un palan à cartahu double;
- c. un palan double en trois;
- d. un palan double;
- e. du ruban;
- f. des étiquettes sur lesquelles sont écrits : courant, dormant, courant de halage, poulie fixe, poulie mobile et charge qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe F; et
- g. le document de cours sur la révision des palans qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe G.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. L'instructeur doit gréer la cartahu simple, le cartahu double, le palan double en trois et le palan double avant le début de la leçon.
- b. Cet OCOM doit avoir lieu avant le M221.05 (Gréer les palans). Ces OCOM doivent être enseignés consécutivement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M221.05**

1. **Rendement** : Gréer les palans
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) vingt-six mètres de cordage;
    - (2) des poulies simples;
    - (3) des poulies doubles;
    - (4) une charge de 22 kg (50 livres [lb]) ou moins;
    - (5) une estrope;
    - (6) de la supervision; et
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit gréer des palans, y compris :
  - a. un cartahu simple;
  - b. un cartahu double;
  - c. un palan double en trois; et
  - d. un palan double.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer la façon de gréer un cartahu simple, expliquer son utilisation et demander aux cadets de répéter l'exercice.  <b>Nota</b> : Le cartahu simple apporte une démultiplication mécanique de un et est principalement utilisé pour changer la direction de la traction sur le courant du halage d'un palan.	Démonstration et exécution	5 min	C1-047 (p. 3-153)
PE2	Démontrer la façon de gréer un cartahu double, expliquer son utilisation et demander aux cadets de répéter l'exercice, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. trouver la démultiplication mécanique;</li> <li>b. assembler en avantage; et</li> <li>c. assembler en désavantage.</li> </ol>	Démonstration et exécution	15 min	C1-047 (p. 3-150 à 3-153)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer la façon de gréer un palan double en trois, expliquer son utilisation et demander aux cadets de répéter l'exercice, y compris : a. trouver la démultiplication mécanique; b. assembler en avantage; et c. assembler en désavantage.	Démonstration et exécution	20 min	C1-047 (p. 3-150 à 3-155)
PE4	Démontrer la façon de gréer un palan double, expliquer son utilisation et demander aux cadets de répéter l'exercice, y compris : a. trouver la démultiplication mécanique; b. assembler en avantage; et c. assembler en désavantage.	Démonstration et exécution	20 min	C1-047 (p. 3-150 à 3-155)
PE5	Diriger une activité visant à gréer des palans.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion :    | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 80 min |
| c. | Activité en classe :         | 20 min |
| d. | Total :                      | 90 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 à PE4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de gréer divers palans, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE5, parce que c'est une façon interactive de renforcer la façon de gréer des palans et de confirmer la compréhension de la matière.

7. **Documents de référence :** C1-047 (ISBN 0 11 772695 8)/B-ON-050-002/PT-004 Command of the Defence Council. (1995). *BR 67 Admiralty Manual of Seamanship*. Londres, Angleterre, HMSO Publications Centre.8. **Matériel d'instruction :**

- vingt-six mètres de cordage;
- des poulies simples;
- des poulies doubles;
- une estrope;
- une charge de 22 kg (50 lb) ou moins;
- un outil de coupe;

- g. un sifflet; et
- h. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. vingt-six mètres de cordage;
- b. des poulies simples;
- c. des poulies doubles;
- d. une estrope;
- e. une charge de 22 kg (50 lb) ou moins;
- f. un sac; et
- g. des cartes de station qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe I.

10. **Modalités de contrôle :** Les cadets doivent gréer des palans dans le but de soulever une charge de 22 kg (50 lb) ou moins.

11. **Remarques :** Si des crocs avec pince à ressort ne sont pas disponibles, le croc existant doit être moucheté avant de hisser la charge.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C221.01**

1. **Rendement** : Faire une épissure renversée
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) du cordage à trois brins;
    - (2) des épissoirs;
    - (3) de la ficelle de surliure;
    - (4) de la supervision; et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit faire une épissure renversée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'utilisation d'une tête d'alouette, en faire la démonstration et demander aux cadets de pratiquer ce nœud.	Démonstration et exécution	25 min	A1-004 (p. 5-38 et 5-39)
PE2	Expliquer l'utilisation d'une épissure renversée, en faire la démonstration et demander aux cadets de pratiquer ce nœud.	Démonstration et exécution	30 min	A1-004 (p. 5-55)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Démonstration et exécution : 55 min
  - c. Total : 60 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment faire une tête d'alouette et une épissure renversée, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
7. **Documents de référence** : A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. du cordage à trois brins;
- c. des épissoirs;
- d. de la ficelle de surliure;
- e. une épissure de bout de câble; et
- f. un outil de coupe.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du cordage à trois brins;
- b. des épissoirs;
- c. de la ficelle de surliure;
- d. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe J; et
- e. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe K.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** On doit utiliser la ficelle de surliure afin de surlier les extrémités de chaque brin du cordage avant de pratiquer l'épissure sur le cordage. On peut aussi coller à l'aide de ruban adhésif ou faire fondre les extrémités des brins si la ficelle de surliure n'est pas disponible.

**OCOM C221.02**

1. **Rendement** : Faire une épissure à œil
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) du cordage à trois brins;
    - (2) des épissoirs;
    - (3) de la ficelle de surliure;
    - (4) de la supervision; et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit faire une épissure à œil.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'utilisation d'une épissure à œil, en faire la démonstration et demander aux cadets de pratiquer ce nœud.	Démonstration et exécution	55 min	C1-047 (p. 3-90 à 3-93)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Démonstration et exécution : 55 min
  - c. Total : 60 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de faire une épissure à œil, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence** : C1-047 (ISBN 0 11 772695 8)/B-ON-050-002/PT-004 Command of the Defence Council. (1995). *BR 67 Admiralty Manual of Seamanship*. Londres, Angleterre, HMSO Publications Centre.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
  - b. du cordage à trois brins;
  - c. des épissoirs;
  - d. de la ficelle de surliure;

- e. un outil de coupe; et
- f. une épissure à œil complétée.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du cordage à trois brins;
- b. des épissoirs;
- c. de la ficelle de surliure; et
- d. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe L.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** On doit utiliser la ficelle de surliure afin de surlier les extrémités de chaque brin du cordage avant de pratiquer l'épissure sur le cordage. On peut aussi coller à l'aide de ruban adhésif ou faire fondre les extrémités des brins si la ficelle de surliure n'est pas disponible.

**OCOM C221.03**

1. **Rendement** : Faire une épissure longue
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) du cordage à trois brins;
    - (2) des épissoirs;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit faire une épissure longue pour qu'elle puisse passer dans une poulie.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'utilisation d'une épissure longue, en faire la démonstration et demander aux cadets de pratiquer ce nœud.	Démonstration et exécution	55 min	A1-004 (p. 5-59 à 5-61)

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Démonstration et exécution : 55 min
  - c. Total : 60 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de faire une épissure longue, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence** :
  - a. A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
  - b. C1-047 (ISBN 0 11 772695 8)/B-ON-050-002/PT-004 Command of the Defence Council. (1995). *BR 67 Admiralty Manual of Seamanship*. Londres, Angleterre, HMSO Publications Centre.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
  - b. du cordage à trois brins;
  - c. des épissoirs;

- d. de la ficelle de surliure;
- e. un outil de coupe; et
- f. une épissure longue complétée.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du cordage à trois brins;
- b. des épissoirs;
- c. de la ficelle de surliure; et
- d. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 11, annexe M.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** On doit utiliser la ficelle de surliure afin de surlier les extrémités de chaque brin du cordage avant de pratiquer l'épissure sur le cordage. On peut aussi coller à l'aide de ruban adhésif ou faire fondre les extrémités des brins si la ficelle de surliure n'est pas disponible.

**OREN 223**

1. **Rendement** : Servir dans un environnement naval
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un sifflet de manœuvrier;
    - (2) des produits de nettoyage;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
  - a. définir la terminologie navale;
  - b. prendre le quart; et
  - c. lancer les appels, incluant :
    - (1) Appel « général »;
    - (2) Appel du « silence »; et
    - (3) Appel « continuez ».
4. **Remarques** : Les corps de cadets doivent suivre la routine du navire afin de renforcer cet OREN.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 223 est conçue pour donner aux cadets des occasions de reconnaître les traditions de la Marine canadienne par l'entremise d'un éventail d'activités :
    - (1) l'OCOM C223.01 (Définir la terminologie navale); et
    - (2) l'OCOM C223.02 (Lancer l'appel du bord).
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du programme de la phase un comme instruction complémentaire de la phase deux, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C123.01 (Lire l'horloge de 24 heures);
    - (2) l'OCOM C123.02 (Réciter l'alphabet phonétique); et
    - (3) l'OCOM C123.03 (Participer à un exercice de sémaphore).
  - c. Lorsqu'il choisit la matière complémentaire de l'instruction de la phase un, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et l'A-CR-CCP-602/PF-002.
  - d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 223 se limite à un total de trois périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Le corps de cadets n'est pas tenu d'utiliser les trois périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M223.01**

1. **Rendement** : Définir les termes liés aux navires
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à la B-GN-181-105/FP-E00, *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*, le cadet doit définir les termes liés aux navires.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité qui vise à identifier les parties suivantes de la coque d'un navire : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la partie arrière;</li> <li>b. la proue;</li> <li>c. la partie avant;</li> <li>d. la partie médiane;</li> <li>e. l'étrave;</li> <li>f. la poupe;</li> <li>g. le tirant d'eau;</li> <li>h. le franc-bord;</li> <li>i. la largeur;</li> <li>j. la cale;</li> <li>k. la quille de roulis;</li> <li>l. la bouge; et</li> <li>m. la quille.</li> </ol>	Activité en classe	15 min	A1-004 (p. 3-3 à 3-6 et 3-21 à 3-28)
PE2	Diriger une activité qui vise à identifier les directions suivantes d'un navire : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. sur l'arrière;</li> <li>b. à l'arrière;</li> <li>c. l'axe longitudinal;</li> <li>d. avancer vers l'avant;</li> <li>e. le milieu du navire;</li> <li>f. par le travers;</li> </ol>	Activité en classe	10 min	A1-004 (p. 3-8 à 3-12 et 3-21 à 3-28)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	g. à l'avant; h. en haut; i. à l'arrière; j. en bas; k. en haut; l. en travers; m. en-bord; et n. extérieur.			

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. | Activité en classe :      | 25 min |
| c. | Total :                   | 30 min |

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence** : A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexes A et B.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M223.02**

1. **Rendement** : Identifier le système de bordée
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier le système de bordée, y compris :
  - a. le fonctionnement du système de bordée;
  - b. les postes du personnel de service; et
  - c. les responsabilités du personnel de service.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la façon dont le système de bordée est organisé, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le bâbord et le tribord; et</li> <li>b. rouge, blanc et bleu.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A1-024 (p. 7-4)
PE2	Décrire la division du temps du système de bordée, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la durée :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) quart de nuit (0000 h à 0400 h);</li> <li>(2) quart de jour (0400 h à 0800 h);</li> <li>(3) quart d'avant-midi (0800 h à 1200 h);</li> <li>(4) quart d'après-midi (1200 h à 1600 h);</li> <li>(5) premier petit quart (1600 h à 1800 h);</li> <li>(6) dernier petit quart (1800 h à 2000 h); et</li> <li>(7) premier quart (2000 h à 0000 h);</li> </ol> </li> <li>b. les cloches.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A1-024 (p. 7-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire les responsabilités du personnel de service, incluant : a. l'officier de quart; b. l'officier de quart en second; c. le maître de quart; d. le quartier-maître; e. le timonier; f. la vigie; et g. la vigie de sauvetage.	Exposé interactif	10 min	A1-024 (p. 7-5 à 7-8)

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :       | 25 min |
| c. | Total :                   | 30 min |

6. **Justification :** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter la matière de base et d'initier les cadets au système de bordée, à la durée et aux responsabilités du personnel de service.

7. **Documents de référence :** A1-024 Centre d'instruction des officiers la marine de Venture. (2005). *Naval Environmental Training Programme – Officers Handbook*. Esquimalt, C.-B., Centre d'instruction des officiers la marine de Venture.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M223.03**

1. **Rendement** : Exécuter des notes avec le sifflet de manœuvrier
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un sifflet de manœuvrier;
    - (2) des produits de nettoyage;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux références précisés, le cadet doit exécuter des notes aiguës et graves à l'aide du sifflet de manœuvrier.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les parties d'un sifflet de manœuvrier, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le canon;</li> <li>b. l'anneau de la chaînette;</li> <li>c. la quille;</li> <li>d. le tonnelet; et</li> <li>e. la perce.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	C1-003
PE2	Démontrer la façon de tenir le sifflet de manœuvrier et demander aux cadets de le pratiquer.	Démonstration et exécution	10 min	C1-043 C1-003
PE3	Démontrer la façon d'exécuter des notes avec le sifflet de manœuvrier et demander aux cadets de s'y pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. notes graves; et</li> <li>b. notes aiguës.</li> </ol>	Démonstration et exécution	30 min	C1-043

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 10 min
  - b. Exposé interactif : 10 min
  - c. Démonstration et exécution : 40 min
  - d. Total : 60 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets au sifflet de manœuvrier.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de tenir le sifflet de manœuvrier, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C1-003 (ISBN 11-770973-5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- b. C1-043 Ready Aye Ready. (aucune date). *The Boatswain's Call*. Extrait le 19 février 2008 du site <http://www.readyayeready.com/navy-life/boatswains-call.htm>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. un sifflet de manœuvrier; et
- c. des produits de nettoyage.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un sifflet de manœuvrier;
- b. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexes C et D.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M223.04**

1. **Rendement** : Lancer l'appel « général »
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un sifflet de manœuvrier;
    - (2) des produits de nettoyage;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit lancer l'appel « général ».
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le but de l'appel « général ».	Exposé interactif	5 min	C1-003 C1-043
PE2	Démontrer et expliquer la façon de lancer l'appel « général » et demander aux cadets de s'y pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la séquence des notes; et</li> <li>b. la durée.</li> </ol>	Démonstration et exécution	20 min	C1-043 A1-022

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 5 min
  - c. Démonstration et exécution : 20 min
  - d. Total : 30 min
6. **Justification** :
  - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter l'appel « général » et de donner un aperçu de son but.
  - b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de lancer l'appel « général », tout en donnant aux cadets l'occasion de s'y pratiquer sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-022 Marine canadienne. (2006). *Section jeunesse – Appels au sifflet*. Extrait le 29 février 2007 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms\\_youth/youth\\_articles\\_f.asp?id=506](http://www.navy.forces.gc.ca/cms_youth/youth_articles_f.asp?id=506).
- b. C1-003 (ISBN II 770973 5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- c. C1-043 Ready Aye Ready. (aucune date). *The Boatswain's Call*. Extrait le 19 février 2008 du site <http://www.readyayeready.com/navy-life/boatswains-call.htm>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. un sifflet de manœuvrier; et
- c. des produits de nettoyage.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un sifflet de manœuvrier; et
- b. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexe E.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les instructeurs peuvent se procurer des exemples sonores de l'appel « général », au document de référence A1-022, qu'ils peuvent faire entendre aux cadets lors de cette leçon.

**OCOM M223.05**

1. **Rendement** : Lancer l'appel du silence
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un sifflet de manœuvrier;
    - (2) des produits de nettoyage;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit lancer l'appel du silence.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le but de l'appel du silence.	Exposé interactif	5 min	C1-043 C1-003
PE2	Démontrer et expliquer la façon de lancer l'appel du silence et demander aux cadets de s'y pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la note; et</li> <li>b. la durée.</li> </ol>	Démonstration et exécution	20 min	C1-043 A1-022

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 5 min
  - c. Démonstration et exécution : 20 min
  - d. Total : 30 min
6. **Justification** :
  - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter l'appel du silence et de donner un aperçu de son but.
  - b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de lancer l'appel du silence, tout en donnant aux cadets l'occasion de s'y pratiquer sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-022 Marine canadienne. (2006). *Section jeunesse – Appels au sifflet*. Extrait le 29 février 2007 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms\\_youth/youth\\_articles\\_f.asp?id=506](http://www.navy.forces.gc.ca/cms_youth/youth_articles_f.asp?id=506).
- b. C1-003 (ISBN 11-770973-5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- c. C1-043 Ready Aye Ready. (aucune date). *The Boatswain's Call*. Extrait le 19 février 2008 du site <http://www.readyayeready.com/navy-life/boatswains-call.htm>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. un sifflet de manœuvrier; et
- c. des produits de nettoyage.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un sifflet de manœuvrier; et
- b. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexe F.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les instructeurs peuvent se procurer des exemples sonores de l'appel du silence, au document de référence A1-022, qu'ils peuvent faire entendre aux cadets lors de cette leçon.
- b. Il faut s'assurer que les sifflets de manœuvrier sont nettoyés avec un produit de nettoyage entre chaque utilisation.

**OCOM M223.06**

1. **Rendement** : Lancer l'appel « continuez »
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un sifflet de manœuvrier;
    - (2) des produits de nettoyage;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit lancer l'appel « continuez ».
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le but de l'appel « continuez ».	Exposé interactif	5 min	C1-003 C1-043
PE2	Démontrer et expliquer la façon de lancer l'appel « continuez » et demander aux cadets de s'y pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la séquence des notes; et</li> <li>b. la durée.</li> </ol>	Démonstration et exécution	20 min	C1-043 A1-022

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 5 min
  - c. Démonstration et exécution : 20 min
  - d. Total : 30 min
6. **Justification** :
  - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter l'appel « continuez » et de donner un aperçu de son but.
  - b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de lancer l'appel « continuez », tout en donnant aux cadets l'occasion de s'y pratiquer sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-022 Marine canadienne. (2006). *Section jeunesse – Appels au sifflet*. Extrait le 29 février 2007 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms\\_youth/youth\\_articles\\_f.asp?id=506](http://www.navy.forces.gc.ca/cms_youth/youth_articles_f.asp?id=506).
- b. C1-003 (ISBN 11-770973-5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- c. C1-043 Ready Aye Ready. (aucune date). *The Boatswain's Call*. Extrait le 19 février 2008 du site <http://www.readyayeready.com/navy-life/boatswains-call.htm>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. un sifflet de manœuvrier; et
- c. des produits de nettoyage.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un sifflet de manœuvrier; et
- b. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexe G.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les instructeurs peuvent se procurer des exemples sonores de l'appel « continuez », au document de référence A1-022, qu'ils peuvent faire entendre aux cadets lors de cette leçon.

**OCOM M223.07**

1. **Rendement** : Identifier la procédure d'accostage d'un navire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) du cordage;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier la procédure d'accostage d'un navire, y compris :
  - a. les lignes d'amarrage; et
  - b. la manipulation des cordages.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les lignes d'amarrage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les types de lignes; et</li> <li>b. l'emplacement des lignes.</li> </ol>	Exposé interactif	10 min	A1-004 (p. 6-10 et 6-11)
PE2	Démontrer et expliquer la manipulation des cordages et demander aux cadets de s'y pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. lancer des cordages et des aussières;</li> <li>b. lover un cordage; et</li> <li>c. fixer un cordage à un bollard double.</li> </ol>	Démonstration et exécution	10 min	A1-004 (p. 6-11) C1-047 (p. 3-31 et 3-5)
PE3	Décrire les procédures d'accostage d'un navire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. approcher la jetée; et</li> <li>b. la séquence d'accostage des lignes d'amarrage.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A1-004 (p. 6-3) C1-047 (p. 2-21)
PE4	Décrire les procédures d'appareillage d'un navire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la séquence de largage des lignes d'amarrage; et</li> <li>b. quitter la jetée.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	A1-004 (p. 6-3 et 6-4)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Superviser les cadets lors de leur participation à l'activité de simulation d'accostage et d'appareillage d'un navire.	Activité pratique	20 min	

5. **Durée :**

- |    |                           |        |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :       | 20 min |
| c. | Démonstration             | 10 min |
| d. | Activité pratique :       | 20 min |
| e. | Total :                   | 60 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE2 et PE4 afin d'initier les cadets aux lignes d'amarrage et de donner un aperçu des procédures d'accostage et d'appareillage d'un navire.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la manipulation des cordages, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE5 parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la procédure d'accostage d'un navire dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en accostage dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C1-047 (ISBN 0-11-772695-8)/B-ON-050-002/PT-004 Command of the Defence Council. (1995). *BR 67 Admiralty Manual of Seamanship*. Londres, Angleterre, HMSO Publications Centre.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- des bollards doubles (cinq);
- des lance-amarres (5 morceaux de 20 pi chacun); et
- du cordage.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- des bollards doubles;
- un lance-amarre; et
- du cordage.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les instructions sur la façon de fabriquer un bollard simulé se trouvent dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexe H.
- b. Si les corps de cadets ont accès aux lignes d'aussière, on recommande qu'ils les utilisent dans les activités pratiques des PE3 et PE5. Permettre aux cadets de manipuler les lignes d'aussière leur fournira une meilleure compréhension de la manipulation des cordages lors de l'accostage et de l'appareillage d'un navire.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C223.01**

1. **Rendement** : Définir la terminologie navale
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision; et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit définir la terminologie navale, y compris :
  - a. les postes et les nominations;
  - b. les termes; et
  - c. les ordres.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir les postes et les nominations navals, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le manœuvrier;</li> <li>b. le maître de manœuvre;</li> <li>c. le barreur;</li> <li>d. le second;</li> <li>e. killick (matelot de 1<sup>re</sup> classe);</li> <li>f. le maître timonier;</li> <li>g. l'adjoint médical; et</li> <li>h. le timonier.</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C1-049
PE2	Définir la terminologie navale, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'habitacle;</li> <li>b. le bravo zulu;</li> <li>c. le dhobey;</li> <li>d. emmêler;</li> <li>e. les fanions « irish »;</li> <li>f. l'après-midi de congé;</li> <li>g. pusser;</li> </ol>	Exposé interactif	5 min	C1-049 C1-053 (p. 95)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	h. les heures creuses; et i. « astiquer ».			
PE3	Définir les ordres navals, incluant : a. ohé; b. tiens bon; c. condamner; d. larguer les amarres; e. filer; f. embraquer; et g. dévirer.	Exposé interactif	5 min	C1-049
PE4	Diriger une activité permettant aux cadets de définir les postes et les nominations, la terminologie et les ordres navals.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité en classe :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE3 afin de présenter les postes et nominations, la terminologie et les ordres navals et d'en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, et de confirmer que les cadets comprennent la terminologie navale.

7. **Documents de référence :**

- C1-043 Ready Aye Ready. *JackSpeak*. Extrait le 16 février 2007 du site <http://www.readyayeready.com/jackspeak/index.htm>.
- C1-053 (ISBN 0-88879-027-9) Russell, E.C. (1980). *Customs and Traditions of the Canadian Armed Forces*. Ottawa, ON, Deneau and Greenberg.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexe I.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

**OCOM C223.02**

1. **Rendement** : Lancer l'appel du bord
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un sifflet de manœuvrier;
    - (2) des produits de nettoyage;
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit lancer l'appel du bord.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le but de l'appel du bord.	Exposé interactif	5 min	C1-043 C1-046 (p. 454)
PE2	Démontrer et expliquer la façon de lancer l'appel du bord et demander aux cadets de s'y pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la séquence des notes; et</li> <li>b. la durée.</li> </ol>	Démonstration et exécution	20 min	C1-043 A1-022

5. **Durée** :
  - a. Introduction/Conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 5 min
  - c. Démonstration et exécution : 20 min
  - d. Total : 30 min
6. **Justification** :
  - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter l'appel du bord et de donner un aperçu de son but.
  - b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de lancer l'appel du bord, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer à lancer l'appel sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-022 Marine canadienne. (2006). *Section jeunesse – Appels au sifflet*. Extrait le 29 février 2007 du site [http://www.navy.forces.gc.ca/cms\\_youth/youth\\_articles\\_f.asp?id=506](http://www.navy.forces.gc.ca/cms_youth/youth_articles_f.asp?id=506).
- b. C1-043 Ready Aye Ready. (aucune date). *The Boatswain's Call*. Extrait le 19 février 2008 du site <http://www.readyayeready.com/navy-life/boatswains-call.htm>.
- c. C1-049 (ISBN 0 II 771958 7) Royal Navy. (1967). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 2)*. Cambridge, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. un sifflet de manœuvrier; et
- c. des produits de nettoyage.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un sifflet de manœuvrier; et
- b. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexe J.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les instructeurs peuvent se procurer des exemples sonores de l'appel du bord, au document de référence A1-022, qu'ils peuvent faire entendre aux cadets lors de cette leçon.
- b. Il faut s'assurer que les sifflets de manœuvrier sont nettoyés avec un produit de nettoyage entre chaque utilisation.

## **NAVIGATION À VOILE**

### **1. OREN X24 – Naviguer en voilier conformément au niveau 1 du programme *VoileCan* de Voile Canada**

Le présent OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Norme de qualification et plan de la phase un*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## **INSTRUCTION NAUTIQUE**

### **1. OREN X25 – Participer à une fin de semaine d’instruction nautique**

Le présent OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Cadets de la Marine royale canadienne, Norme de qualification et plan de la phase un*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**CMI**

1. **Rendement** : Participer à une compétition de matelotage interdivisions.
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un minimum d'une période pendant la séance d'instruction avant l'événement pour que les divisions planifient et se préparent en équipes;
    - (2) de la supervision; et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour accommoder tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une compétition de matelotage interdivisions, y compris :
  - a. lover et lancer un cordage;
  - b. lancer des appels et y répondre;
  - c. faire des nœuds, des ajuts et des demi-clés;
  - d. effectuer une épissure carrée;
  - e. effectuer une surliure ordinaire;
  - f. répondre à des questions;
  - g. gréer une bigue;
  - h. fabriquer une maquette de navire; et
  - i. des activités de promotion de travail d'équipe.
4. **Points d'enseignement** : S.O.
5. **Durée** :
 

a. Planification et préparation de la division :	30 min
b. Activité :	540 min (2 jours)
c. Total :	570 min
6. **Justification** : L'activité pratique permettra de vérifier si les cadets ont bien compris la matière, et leur permettra de mettre en pratique les connaissances acquises. Les cadets doivent effectuer l'exercice sous la direction et la supervision de l'instructeur.
7. **Documents de référence** :
  - a. A1-007 A-CR-CCP-004/PT-002 D Cad (1983). *Manuel des Cadets de la Marine royale canadienne, Volume 2*. Ottawa, ON.
  - b. A1-013 La Marine. [www.navy.gc.ca](http://www.navy.gc.ca).

- c. C1-002 (ISBN 0-7858-1446-9) Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, NJ, Charwell Books, Inc.
- d. C1-003 (ISBN 11-770973-5) (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 Volume 1*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- e. C1-005 (ISBN 0-07-134984-7) West, E. (1999). *The Big Book of Icebreakers: Quick, Fun Activities for Energizing Meetings and Workshops*. New York, McGraw-Hill, Inc.
- f. C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Rohnke, K. (1984). *A Guide to Initiative Problems, Adventure Games and Trust Activities: Silver Bullets*. Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

**8. Matériel d'instruction :**

- a. Le lance-amarre :
  - (1) un lance-amarre;
  - (2) deux cibles;
  - (3) un sifflet;
  - (4) une feuille de pointage; et
  - (5) un crayon.
- b. Les surliures et les épissures :
  - (1) un sifflet;
  - (2) une feuille de pointage; et
  - (3) un crayon; et
- c. Fait anecdotique :
  - (1) Option Un :
    - (a) une table de 6 pieds de long (ou des places appropriées);
    - (b) des chaises (ou des places appropriées);
    - (c) un sifflet;
    - (d) une liste de questions;
    - (e) une feuille de pointage; et
    - (f) un crayon.
  - (2) Option Deux :
    - (a) deux tables de 6 pieds de long (ou des places appropriées);
    - (b) des chaises (ou des places appropriées);
    - (c) un avertisseur sonore;
    - (d) un tableau de questions;
    - (e) une liste de questions;

- (f) un sifflet;
  - (g) une feuille de pointage; et
  - (h) un crayon.
- d. Le sifflet de manœuvrier :
- (1) des cartes d'instruction de sifflet de manœuvrier;
  - (2) un sac ou un chapeau;
  - (3) un sifflet;
  - (4) une feuille de pointage; et
  - (5) un crayon.
- e. Les nœuds, ajuts et demi-clés :
- (1) une table de 6 pieds de long;
  - (2) un sac ou un chapeau;
  - (3) des cartes de tâches;
  - (4) un sifflet;
  - (5) une feuille de pointage; et
  - (6) un crayon.
- f. La bigue :
- (1) une feuille de pointage; et
  - (2) un crayon.
- g. La maquette de navire :
- (1) une feuille de pointage; et
  - (2) un crayon.
- h. Les activités de promotion de travail d'équipe :
- (1) deux morceaux de corde (4 m); et
  - (2) des bandeaux (un par cadet).
- i. L'événement final :
- (1) sifflet de manœuvrier (nombre égal à celui des divisions);
  - (2) corde d'un mètre (nombre égal à celui des divisions);
  - (3) fiches de tâches (nombre de jeux égal à celui des divisions);
  - (4) lance-amarre (nombre égal à celui des divisions);
  - (5) poulies simples (nombre égal à celui des divisions);

- (6) poulies doubles (nombre égal à celui des divisions);
- (7) 17 m de cordage en manille de 12 mm (nombre égal à celui des divisions);
- (8) petite boîte (nombre égal à celui des divisions);
- (9) cible (nombre égal à celui des divisions);
- (10) fiches de messages secrets (nombre de jeux égal à celui des divisions); et
- (11) un membre du personnel ou un cadet supérieur par station et par équipe.

**9. Matériel d'apprentissage :**

- a. Le lance-amarre :
  - (1) un lance-amarre.
- b. Les surliures et les épissures :
  - (1) un mètre de corde par cadet de phase un et phase deux;
  - (2) un rouleau de fil à surlier;
  - (3) un couteau; et
  - (4) un mètre de corde à trois brins par cadet de phase un et phase deux.
- c. Le sifflet de manœuvrier :
  - (1) un sifflet de manœuvrier; et
  - (2) des cartes d'instruction de sifflet de manœuvrier.
- d. Les nœuds, ajuts et demi-clés :
  - (1) un mètre de corde; et
  - (2) un petit espar ou une petite tige.
- e. La bigue :
  - (1) un chapeau dur (un par cadet);
  - (2) deux espars de bois (4 à 4.5 m);
  - (3) une manille de 12 mm (9 m);
  - (4) cinq tiges d'aciers dotés d'œillets à 5 cm du haut (1 m);
  - (5) un rouleau de corde à surlier;
  - (6) une charge adéquate (minimum de 18 kg);
  - (7) une tige d'acier dotée de deux œillets (1.2 m);
  - (8) un membre du personnel ou un cadet supérieur;
  - (9) deux poulies simples (12.5 cm);
  - (10) une manille de 16 mm (68 m);

- (11) une estrope de cordage en manille de 12 mm (12 m);
  - (12) une poulie double (10 cm);
  - (13) une poulie simple munie de ringot (10 cm);
  - (14) une manille de 12 mm (17 m);
  - (15) deux estropes en manille de 12 mm (0.5 m);
  - (16) quatre poulies doubles (10 cm);
  - (17) quatre poulies simples (12.5 cm);
  - (18) quatre estropes en manille de 12 mm;
  - (19) deux poulies doubles (12.5 cm);
  - (20) une poulie simple munie de ringot (12.5 cm);
  - (21) une manille de 12 mm (30 m); et
  - (22) une estrope en manille de 12 mm (0.5 m).
- f. La maquette de navire :
- (1) une feuille de carton bristol noir;
  - (2) une feuille de carton bristol gris;
  - (3) une paire de ciseaux;
  - (4) un rouleau de ruban à coller;
  - (5) des trombones;
  - (6) des photos de navires;
  - (7) un paquet de marqueurs permanents; et
  - (8) un bâton de colle pour papier.
- g. Les activités de promotion de travail d'équipe :
- (1) une feuille d'activité de ressemblance (une par cadet);
  - (2) un crayon (un par cadet);
  - (3) deux morceaux de corde (4 m); et
  - (4) des bandeaux (un par cadet).
- h. L'événement final :
- (1) un sifflet de manœuvrier (nombre égal à celui des divisions);
  - (2) une corde d'un mètre (nombre égal à celui des divisions);
  - (3) des fiches de tâches (nombre de jeux égal à celui des divisions);
  - (4) un lance-amarre (nombre égal à celui des divisions);

- (5) des poulies simples (nombre égal à celui des divisions);
- (6) des poulies doubles (nombre égal à celui des divisions);
- (7) 17 m de cordage en manille de 12 mm (nombre égal à celui des divisions);
- (8) une petite boîte (nombre égal à celui des divisions);
- (9) une cible (nombre égal à celui des divisions);
- (10) des fiches de messages secrets (nombre de jeux égal à celui des divisions); et
- (11) un membre du personnel ou un cadet supérieur par station et par équipe.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les sites Web suivants ont été consultés pour élaborer la présente leçon :

- a. C1-025 JCOMMOPS (2001-2005). Extrait le 12 mai 2006. [http://www.jcommops.org/graph\\_ref/cargo\\_ship-3.jpg](http://www.jcommops.org/graph_ref/cargo_ship-3.jpg).
- b. C1-030 CBS News. Extrait le 12 mai 2006. <http://www.cbsnews.com/images/2006/03/24/imageSJU10103232114.jpg>.
- c. C1-043 Galerie de photos de Terre-Neuve. Page 1 – Images miniatures et descriptions. Extrait le 12 mai 2006. <http://www.geocities.com/Heartland/Pointe/5181/nfld/smallwood.jpg>.
- d. C1-044 CMGmbH Consulting Measurement Technology. Extrait le 12 mai 2006. <http://www.cmt-gmbh.de/tanker%20ship.jpg>.
- e. C1-040 Port of Cork. Galerie de photos. Extrait le 12 mai 2006. [http://www.portofcork.ie/web\\_images/archive/Gerry\\_o\\_sullivan.gif](http://www.portofcork.ie/web_images/archive/Gerry_o_sullivan.gif).

### MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

Méthode	Période de développement un – Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux – Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois – Âge 17 à 18 Compétence
Étude de cas	S.O.	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Sorties éducatives	Applicable	Applicable	Applicable
Jeux	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	S.O.	S.O.	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Formation en cours d'emploi (FCE)	S.O.	S.O.	Applicable
Apprentissage entre pairs	S.O.	S.O.	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	S.O.	Applicable	Applicable
Autoformation	S.O.	S.O.	Applicable
Simulation	S.O.	S.O.	Applicable
Tutorat	S.O.	S.O.	Applicable

Voici de l'information générale sur chaque méthode contenant son âge cible, une définition, son utilisation, ses avantages et ses désavantages.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p><b>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</b></p> <p>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur.</p> <p><b>Méthode par démonstration</b></p> <p>Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.</p>	<p><b>Méthode par démonstration</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique.</li> <li>2. Enseigner le dépannage.</li> <li>3. Illustrer les principes.</li> <li>4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement.</li> <li>5. Établir des normes pour l'exécution du travail.</li> <li>6. Enseigner les consignes de sécurité.</li> </ol>	<p><b>Méthode par démonstration</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Minimise les dommages et le gaspillage.</li> <li>2. Permet de gagner du temps.</li> <li>3. Peut être présentée devant de grands groupes.</li> </ol>	<p><b>Méthode par démonstration</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition.</li> <li>2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe.</li> <li>3. Nécessite de l'équipement et du matériel.</li> </ol>

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p><b>Méthode par exécution</b></p> <p>Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.</p>	<p><b>Méthode par exécution</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique.</li> <li>2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement.</li> <li>3. Enseigner des compétences d'équipe.</li> <li>4. Enseigner les consignes de sécurité.</li> </ol>	<p><b>Méthode par exécution</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmente de la confiance en soi.</li> <li>2. Permet l'évaluation de l'apprentissage.</li> <li>3. Réduit les dommages et le gaspillage.</li> <li>4. Fait la promotion de la sécurité.</li> </ol>	<p><b>Méthode par exécution</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des outils et de l'équipement.</li> <li>2. Nécessite de longues périodes d'instruction.</li> <li>3. Nécessite plus d'instructeurs.</li> </ol>

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p><b>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</b></p> <p>L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.</p> <p><b>1<sup>er</sup> étape : Expérience concrète</b> :Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, sorties éducatives et lecture.</p> <p><b>2<sup>e</sup> étape : Réflexion</b> : Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p><b>3<sup>e</sup> étape : Conceptualisation abstraite</b> : Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p> <p><b>4<sup>e</sup> étape : Expérience active</b> :Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p><b>Nota</b> : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enseigner des compétences pratiques.</li> <li>2. Apprendre à apprendre.</li> <li>3. Enseigner des compétences polyvalentes.</li> <li>4. Enseigner un processus ou un principe.</li> <li>5. Enseigner la résolution de problème.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Partage et développement des connaissances de façon collective par tous les participants</li> <li>2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.</li> <li>3. Plait à de nombreux styles d'apprentissage.</li> <li>4. Centré sur l'étudiant.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exige de nombreuses ressources.</li> <li>2. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité.</li> <li>3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré.</li> <li>4. L'instructeur doit être un bon pédagogue.</li> <li>5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails.</li> <li>6. L'instructeur doit être un bon animateur afin de donner une séance de réflexion efficace aux étapes 2 et 3 de cette méthode.</li> </ol>

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p><b>SORTIES ÉDUCATIVES</b></p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de sortie éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter, démontrer et confirmer les sujets.</li> <li>2. Permettre des activités de familiarisation.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.</li> <li>2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité.</li> <li>3. Peut générer des coûts.</li> </ol>
<p><b>JEUX</b></p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter un sujet.</li> <li>2. Découvrir des concepts et des principes.</li> <li>3. Réviser et confirmer.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amusant et intéressant.</li> <li>2. Créer un sens d'appartenance.</li> <li>3. Niveau de participation élevé.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant.</li> <li>2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions à l'instructeur.</li> </ol>

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p><b>DISCUSSION DE GROUPE</b></p> <p>Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un but spécifique. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes.</li> <li>2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet.</li> <li>3. Insister sur les points d'enseignement principaux.</li> <li>4. Compléter les exposés et les séminaires.</li> <li>5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes.</li> <li>6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure.</li> <li>7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière.</li> <li>8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront.</li> <li>9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmente l'intérêt du cadet.</li> <li>2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet.</li> <li>3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet.</li> <li>4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des instructeurs très compétents.</li> <li>2. Coûteux en temps.</li> <li>3. Restreint la taille du groupe.</li> <li>4. Nécessite une composition de groupes sélective.</li> </ol>

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p><b>ACTIVITÉ EN CLASSE</b></p> <p>Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les sujets d'instruction.</li> <li>2. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>3. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>4. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>5. Réviser, clarifier et résumer la matière.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stimule l'esprit et l'intérêt des cadets.</li> <li>2. Plaît aux apprenants kinesthésiques.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.</li> <li>2. Nécessite du temps pour la préparation.</li> </ol>
<p><b>EXPOSÉ INTERACTIF</b></p> <p>La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>2. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>4. Réviser, clarifier et résumer la matière.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Permet de gagner du temps.</li> <li>2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe.</li> <li>3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux.</li> <li>4. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.</li> </ol>

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p><b>EXPOSÉ</b></p> <p>Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>2. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>4. Réviser, clarifier et résumer la matière.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des habiletés d'expression verbale.</li> <li>2. Pratique pour les grands groupes.</li> <li>3. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite de la préparation et du dynamisme de la part du conférencier.</li> <li>2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.</li> </ol>
<p><b>ACTIVITÉ PRATIQUE</b></p> <p>Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter un sujet.</li> <li>2. Pratiquer les compétences.</li> <li>3. Réviser ou renforcer.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourage la participation.</li> <li>2. Stimule un intérêt envers le sujet.</li> <li>3. Amusant et intéressant.</li> <li>4. Créer un sens d'appartenance.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation.</li> <li>2. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.</li> </ol>